

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale de la FFSc

29 octobre 2021

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Perspectives et réalisations 2021-2022
- Questions diverses

Quorum :

Sont présents ou représentés 83 membres, en conséquence de quoi l'Assemblée Générale peut valablement délibérer (124 convoqués).

Vote du CR de l'AG précédente

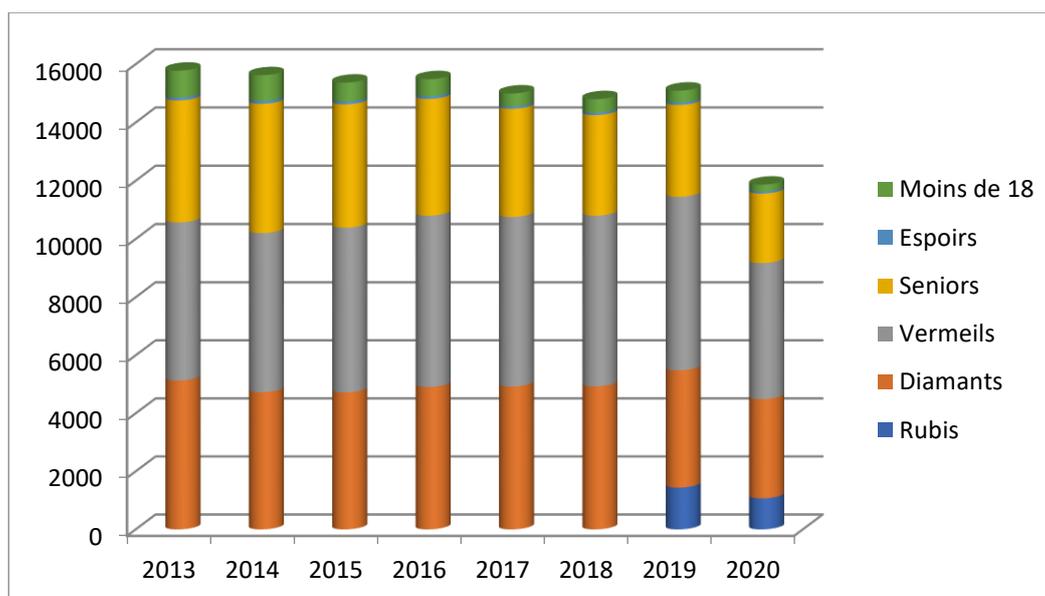
Contre : 0 – Abstentions : 19 – Pour : 64

Le compte-rendu de l'AG précédente est adopté à la majorité

I - Rapport moral et d'activité présenté par Marie-Odile PANAU, Présidente

I-1) Évolution des effectifs

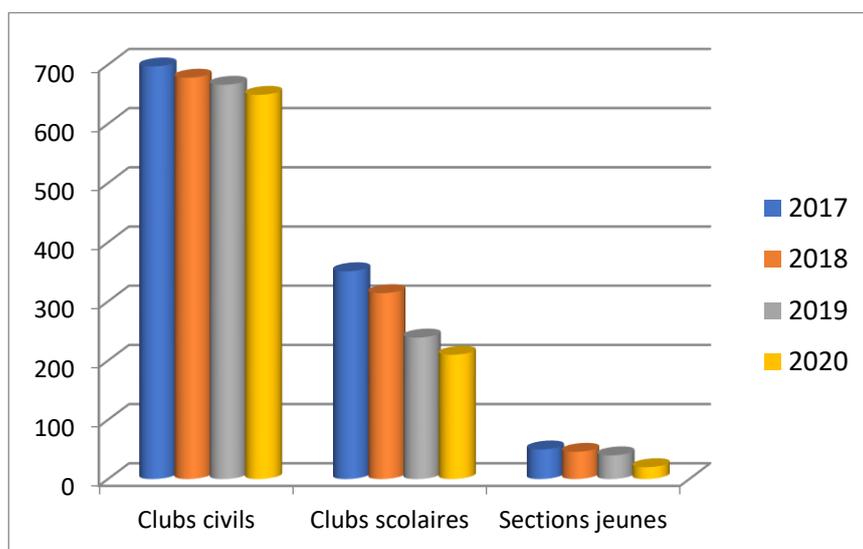
Licenciés



L'effectif global 2020-2021 est de 11 864 licenciés, moins 3 227 par rapport à l'année précédente, soit plus de 21% de baisse, répartis de la façon suivante :

- Rubis : baisse de 25,66% (- 369 joueurs)
- Diamants : baisse de 15,43% (-624 joueurs)
- Vermeils : baisse de 21,47% (-1280 joueurs)
- Séniors : baisse de 24,41% (-770 joueurs)
- Espoirs : baisse de 18,52% (- 15 joueurs)
- Moins de 18 ans : baisse de 41,32% (-169 joueurs)

Clubs



On constate une baisse régulière du nombre de clubs, depuis plusieurs années : 709 en 2016-2017 ; 666 en 2019-2020, 649 en 2020-2021, soit 7% de moins que l'année précédente).

I-2) Les Permanents

- **Séverine GRUCHOT** : directrice générale – Marseille
- **Patrice BULAT** : webmestre – à son domicile
- **Joan CONTROU** : responsable compétitions et calendrier – Paris
- **Nathalie DEL OLMO** : animatrice responsable du secteur scolaire - Paris
- **Adrien DERVELOY** : informaticien - Paris
- **Estelle WAJNTRETER** : en charge de la hotline - à son domicile
- **Colas DECRON** : informaticien - à son domicile
- **Nicolas SPEICH** : chargé de communication en contrat d'apprentissage – BTS 2^e année - Paris

I-3) Les grands évènements de l'année

Festivals

- La Rochelle : du 21 au 27 septembre 2020
- Vichy : festival d'été du 10 au 18 juillet 2021

Championnats

- Championnat de France Classique à Vichy : 10 et 11 juillet 2021
 - ✚ Championnat classique honneur (champion B et C)
 - ✚ Championnat classique élite toutes catégories (champions J et A)

I-4) Le fonctionnement du Bureau Fédéral

Réunion téléphonique hebdomadaire : tous les vendredis soir à partir de 18H30 (entre 1h et 2h selon les sujets abordés)

Réunions physiques : avant les CA, pendant les festivals et, selon l'actualité, 3 à 4 fois dans l'année

Séminaire de rentrée : le 22 août 2021

Nombreux échanges : par mails et par téléphone

I-5) Les commissions

Commission finances : présidée par Rémy Bœuf

Commission informatique : présidée par Alain Cassart puis par Maxime Battefort

Commission juridique : présidée par Françoise Flachon jusqu'en avril

Commission classement et tournois : présidée par Jean Dol

Commission arbitrage, règlement et logistique (CARL) : présidée par Didier Coppens

I-6) Les faits marquants de l'année

Malgré les différentes périodes de confinement :

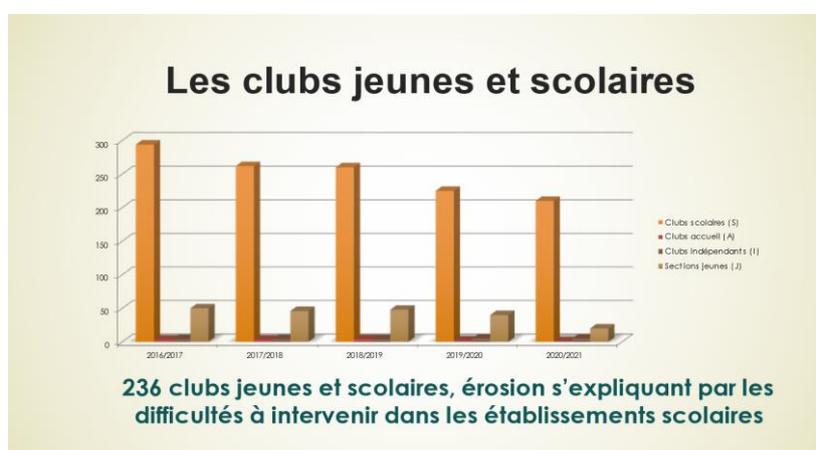
- **Webinaire de rentrée** : 10 septembre 2020
- **Visioconférence** le 28 novembre pour échanger sur les liens entre les clubs et leurs adhérents (parties de scrabble en visioconférence notamment)
- **DupliJeu** : développement du module « Battle »
- **DupliTop** : reprise du développement de Duplitop 8 avec nos informaticiens et un prestataire extérieur (Florent Budin puis Florian Zebidi)
- Développement de l'application classique en cours de réalisation par Colas Decron
- **DupliTop et DupliJeu** disponibles sur Mac (21 septembre)
- **Parties en lignes sur DupliJeu** : parties quotidiennes : une partie originale en plus depuis le 2 novembre

- Tournois numériques : TH 5 gratuits chaque dimanche (40)
- Première ébauche d'un e-classement : 21 novembre
- Tournois e-duplicate : 3 saisons depuis janvier 2021
- Championnat e-classique : 2 saisons réalisées

I-7) Rapport d'activité de la DNSJS : présenté par Marie-Claude DEROSNE

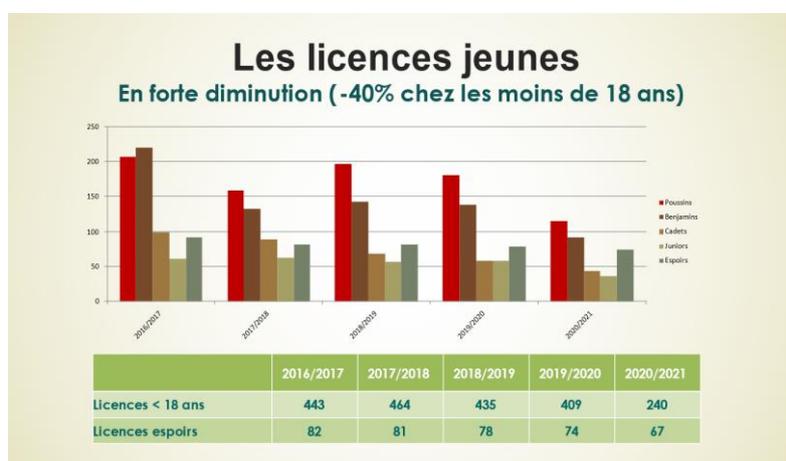
Bilan de la saison 2020-2021

La saison 2020-2021 est une saison blanche, perturbée par le contexte sanitaire qui a retenti très fortement sur l'ensemble de l'activité jeunes.



Il y a une petite érosion au niveau des clubs, ce sont surtout les sections « jeunes » qui ont diminué mais il y a beaucoup de clubs qui n'ont pas repris leurs activités, cela devrait revenir avec la nouvelle saison.

Une petite érosion aussi dans les clubs scolaires, les enseignants avaient d'autres préoccupations et les intervenants extérieurs ont eu beaucoup de difficultés pour rentrer dans les établissements.



On a perdu beaucoup de licences, surtout chez les moins de 18 ans : environ 40% des effectifs ; les espoirs sont passés de 74 à 67 c'est une baisse toute relative. On n'a pas pu faire le travail

sur le terrain comme on le fait d'habitude, mais on est confiant, les intervenants scolaires vont pouvoir réintégrer les établissements et reprendre leurs activités.

Le concours de Scrabble scolaire a pu avoir lieu en partie puisque les établissements scolaires sont restés ouverts toute l'année. La première phase s'est passée à peu près normalement, mais avec moins de participation : environ 19 000 élèves alors que les autres années, on en compte plus de 30 000.

Il y a eu très peu de finales locales puisqu'on n'avait pas accès aux salles municipales et qu'on n'avait pas le droit de mélanger les élèves de différentes classes. D'habitude on tourne entre 4000 et 5000 enfants initiés au scrabble au travers des finales locales, cette année il y a quand même eu 1670 enfants concernés. Évidemment il n'y a pas eu de finale nationale.

Les épreuves en classe ou en club

- ▶ Les **Parties mondiales des Jeunes** à l'automne et au printemps (1436 résultats traités, baisse de 43% par rapport aux années «normales»)
- ▶ Le **Brevet Scolaire** 845 diplômes édités, contre plus de 1000 habituellement
- ▶ Le défi « **Le Scrabble, c'est la classe!** » (43 classes contre une soixantaine habituellement)



Les outils mis à disposition :

- ▶ **Les kits scolaires** : aide matérielle pour les nouveaux clubs scolaires (35 kits en 2020-2021, chiffre en légère hausse)
- ▶ **Les publications**
 - **Scrabblerama Jeunes** (pas de numéro en 2021)
 - **Cahier-jeux** pour les vacances, tiré à 3000 ex.
- ▶ **Le site Internet**
- ▶ **Les formations** à destination des animateurs et des enseignants

Les nouveautés :

- ▶ **L'assouplissement de l'arbitrage des poussins et mini-poussins en compétition officielle** : la DNSJS a soumis fin 2020 une proposition à la commission arbitrage qui l'a validée. Nous attendons la communication officielle de cette décision.
- ▶ **Les parties en ligne** : réalisation de 3 séances en ligne spéciales jeunes par semaine, pendant les 4 semaines des vacances de février 2021. Pendant cette période de fermeture des clubs, il était important de maintenir le contact avec nos jeunes.

Perspectives 2021-2022

On rappelle tout d'abord que la convention-cadre qui nous lie avec l'Éducation nationale est arrivée à échéance le 1^{er} août 2021. Le dossier de renouvellement est en cours.

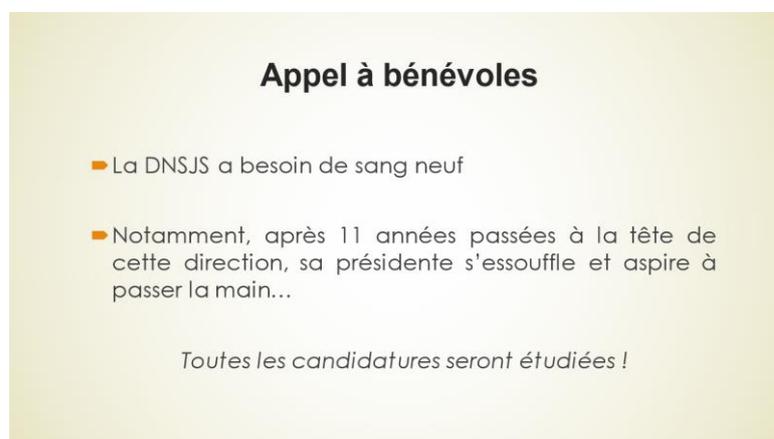


Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire, un double objectif :

- Remettre en place et conforter les actions habituelles de la DNSJS
- Aller à la (re)conquête de nos jeunes licenciés

Vers une (re)conquête de nos jeunes licenciés en 2021/2022 :

- Surfer sur la vague du succès rencontré par le concours de Scrabble scolaire, premier pourvoyeur de nouveaux licenciés jeunes, avec un maillage si possible dans tous les comités (il y a encore quelques comités récalcitrants)
- Dès novembre 2021, mettre en place un rendez-vous hebdomadaire en ligne, chaque mardi à 18h
- Utiliser les applis FFSc pour créer des événements digitaux dédiés
- Proposer une partie en ligne quotidienne à vocabulaire courant dans Duplijeu
- Développer le Scrabble classique chez les jeunes, notamment en créant un Championnat de France Jeunes classique
- Organiser un **séjour d'été** en appui sur un festival existant (appel à candidature pour 2022)



Marie-Claude termine en remerciant toutes les personnes qui s'impliquent auprès des jeunes.

I-10) Rapport d'activité de la DNSC : présenté par Thierry HAUW

Puisque c'est la première fois que j'ai l'occasion de me présenter devant vous, je voudrais remercier les personnes qui depuis de très nombreuses années ont cru au scrabble classique. Quand je dis des années, je pourrais parler de dizaines d'années. Il y en a qui ont quitté le Scrabble, il y en a qui ont qui se sont isolés, il y en a qui ont baissé les bras et il y en a qui ont continué à croire et c'est grâce à ces gens-là qu'aujourd'hui nous pouvons avoir une vision positive de l'avenir du Scrabble.

➤ Constitution du nouveau bureau

Nous avons constitué un nouveau bureau en septembre 2020, et je voudrais en profiter pour remercier Jean-François Himber : c'est lui qui m'a proposé de rejoindre la DNSC il y a maintenant quelques années et c'est lui aussi qui m'a parlé de son désir de céder sa place, en février 2020 à l'issue du tournoi de Cannes.

J'ai souhaité pouvoir lui succéder et j'ai constitué une équipe réduite de quatre personnes :

- Jean-François Ramel : il est l'élément historique du classique. C'est lui qui est à l'origine de tout ce qui est technique et il connaît le monde du classique plus que sa poche ;
- Maxime Battefort : j'ignorais, quand je lui ai proposé de nous rejoindre, qu'il était pressenti pour faire partie du bureau de la fédé ;
- Orphée Visvikis. Il est 7^e série en duplicate mais il a fait la démonstration de tout son talent, notamment en organisant la Coupe des Nations en août 2020.

➤ Lancement du championnat e-classique (2 saisons réalisées)

Très vite nous avons été confrontés au Covid, alors notre première proposition a été de créer un championnat e-classic : nous pensions avoir environ 120 participants, nous en avons eu 260. Nous avons adapté le système de championnat avec des poules, des rondes, nous avons fait en sorte que ça ne soit pas trop lourd en ce qui concerne l'emploi du temps des joueurs en leur donnant à chacun huit à neuf jours pour pouvoir disputer les deux matchs d'une rencontre. Le championnat a commencé mi-octobre 2020 et s'est terminé mi-février ; ensuite nous avons lancé une deuxième saison : nous étions encore 230 participants. Nous avons utilisé pour cela ISC (qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés) en attendant que nous ayons notre propre application.

Au mois de septembre, nous avons lancé la saison 3, toujours sur les mêmes critères. Nous avons perdu beaucoup d'effectifs car on se retrouve maintenant à 130 ou 140 joueurs. On pourrait dire que c'est négatif mais je tiens à vous dire que beaucoup, dans ceux qui nous ont quittés, nous ont écrit en nous remerciant de ce qui avait été fait et en nous disant qu'ils avaient beaucoup apprécié, mais qu'ils préféraient jouer dans les clubs, ce qui est une excellente nouvelle.

➤ Participation aux travaux de développement de l'appli classique

La Fédération a eu l'idée de créer une application classique. Pour nous, joueurs de classique, c'était très important de savoir que la fédération allait nous aider à développer cet autre aspect du jeu. Je tiens à vous remercier d'avoir eu cette excellente initiative parce

que c'est très positif dans l'image que vous allez donner du classique. Nous avons été testeurs des premières versions de l'application, ce qui permet de participer activement au développement de cette application.

➤ **Open de France à Carry Le Rouet**

J'ai une mauvaise nouvelle à communiquer à certaines personnes. L'Open de France à Carry-le-Rouet a d'abord été programmé en novembre 2019, mais a dû être annulé pour cause de Covid. Le comité Provence a accepté de gérer cette compétition, à la date habituelle, à savoir le troisième weekend de novembre, en continuité de la semaine de simultanés qu'il organise à Carry le Rouet.

Pour différentes raisons, il y a eu très peu d'inscrits. La compétition se déroulant dans un centre de vacances qui doit prévoir ses plannings et ses approvisionnements plusieurs semaines à l'avance, il était nécessaire de prendre rapidement la décision d'annuler la compétition à Carry, sans présumer des inscriptions tardives éventuelles.

Je voudrais m'excuser très sincèrement auprès d'Annie et Simon : je sais que vous vous êtes investis, vous avez négocié des conditions particulièrement favorables d'hébergement et de restauration.

Mais plutôt qu'annuler totalement l'Open de France, on va essayer de le reporter. Je ne vous donne pas de date, je ne vous donne pas de lieu, nous sommes en train d'en discuter. Vous serez informés le moment venu.

➤ **Modification des critères de sélection de l'équipe de France**

Nous avons changé les critères de sélection pour les Championnats du Monde : des licenciés nous disaient que le système actuel favorise ceux qui jouent beaucoup, mais qui ne sont pas nécessairement nos meilleurs joueurs français.

Les modifications apportées sont donc les suivantes :

- Le vainqueur de l'Open de France
- Nous avons réduit le nombre des personnes qualifiées en mettant en place un système de points : quand on participe à un tournoi, si on joue bien, on marque des points. On accumule les points sur la saison et en fonction de ça, nous prenons les meilleurs joueurs, mais nous avons aussi réduit ce nombre de joueurs.
- Nous avons également réduit le nombre de joueurs qualifiés lors du championnat de France, afin de pouvoir intégrer les meilleurs joueurs du classement international et les faire jouer avec l'équipe de France. Ils doivent cependant participer à un minimum de trois épreuves et un minimum de vingt-cinq rondes dans l'année. Et nous avons également modifié les Championnats de France, mais j'y reviendrai plus tard parce qu'on va parler du Championnat de France qui s'est déroulé cette année.

➤ **Modification des modalités du Championnat de France**

Le Championnat de France aura lieu sur trois jours à Périgny, en périphérie de La Rochelle. Nous avons fortement modifié ce Championnat de France suite à une demande des joueurs de l'élite. Ils souhaitent jouer plus de rondes que les 16 qui étaient organisées jusqu'à présent, nous avons donc proposé 21 rondes sur 3 jours.

Cependant 21 rondes, ça n'est pas accessible à tout le monde : c'est fatigant pour l'élite, mais c'est encore pire pour les joueurs les plus modestes. Alors, nous avons fait la proposition

suivante : pendant ces 3 jours, nous allons ouvrir ces 21 rondes à qui le veut, c'est-à-dire aux joueurs Joker, aux séries A, B et C. Mais nous allons dupliquer cette compétition et nous allons organiser, pendant le festival de Vichy, un Championnat de France Honneur réservé aux joueurs de série B et C en 12 rondes. Ce sera quand même beaucoup plus accessible pour eux et j'ai déjà des échos positifs de clubs qui ont l'intention d'y participer.

Nous avons essayé de répondre à la demande des joueurs de l'élite et nous espérons aussi que, grâce à ce deuxième championnat, nous répondrons aux attentes des joueurs plus modestes.

➤ Perspectives

Réorganisation du bureau de la DNSC : j'étais parti sur la base de quatre personnes, je trouvais que ça faisait une équipe restreinte et plus efficace mais le travail est important, nous allons donc créer deux sous-commissions. L'une aura en charge la gestion technique des tournois et des résultats et l'autre le développement du Scrabble classique.

Il y aura une dizaine de personnes réparties dans ces deux sous-directions. Dès à présent, de très bons joueurs de duplicate se sont annoncés avec quelques jolis noms du Scrabble duplicate, ce qui nous rend particulièrement optimistes.

Nous allons poursuivre le développement de l'application classique. Elle vous a été présentée ici, mais n'est pas encore disponible dans l'immédiat. Il y a des réglages à faire, mais le travail de Colas Decron avance bien et nous devrions pouvoir l'utiliser pour la saison 4 du championnat e-classique.

Je voulais terminer par les perspectives de développement du classique. Vous savez que vous pouvez télécharger une application qui s'appelle Scrabble Go sur votre téléphone. Scrabble Go est né en juin 2020. Douze mois plus tard, en juin 2021, il y avait 1 200 000 téléchargements. Imaginez qu'à la sortie de votre club (il y a 600 clubs en France), il y ait devant vous 2000 personnes qui vous attendent. Pourquoi 2 000 ? Parce que 600 clubs fois 2000 personnes, ça nous fait un million deux. Est-ce que vous vous rendez compte du potentiel qu'il y a ? Alors bien entendu, quand vous sortez et que vous voyez ces 2000 personnes qui vous demandent comment on peut faire pour jouer au classique, vous n'avez pas de réponses. Ce n'est pas dans notre club puisque qu'on fait du duplicate mais comme vous savez convaincre ces gens, quelques-uns d'entre eux vont vous suivre pour jouer au duplicate. Vous allez convaincre deux ou trois personnes sur 600 clubs, ça nous fait 1800 nouveaux joueurs. C'est un peu moins que le nombre de personnes qui, chaque année, rejoignent la Fédération, mais il vous en reste 1997 à qui nous ne fournissons pas de réponse. Je ne vous dis pas que tous ont envie d'aller dans des clubs, loin de là, beaucoup ont téléchargé par curiosité, mais sachez -nous avons fait une enquête avec un groupe de travail conduit par Marie-Claude sur la fréquentation internet des gens qui jouent au scrabble- qu'il y a des gens qui jouent tous les mois, il y en a qui jouent toutes les semaines et il y en a qui jouent tous les jours. Essayez de comprendre que vous avez devant vous 2000 personnes dans chaque club, qui vous disent « on aimerait bien pouvoir jouer ». Alors essayez de leur donner une réponse, essayez de comprendre que l'avenir du Scrabble passe par le biais du classique. J'en ai eu la confirmation par certains clubs : lorsque vous avez trois joueurs qui rentrent pour faire du classique, vous en avez deux qui font du duplicate ensuite. Alors, mesdames et messieurs, si vous voulez récupérer des gens pour faire du duplicate, je vous invite à faire du classique.

Je vous remercie pour votre attention.

I-11) Rapport d'activité de la DNDS : présenté par Yves BLISSON

Merci beaucoup, Thierry pour ces précisions que nous partageons totalement : cette idée que le classique et le duplicate vont ensemble, ça fait partie des choses qu'on a tous en tête.

La première chose que je voudrais vous dire, c'est que ça fait quand même bien plaisir d'avoir des assemblées qui ne soit plus des assemblées virtuelles par Internet, par visio, par Zoom, par Team... on est ensemble comme on l'était il y a deux ans et ça fait plaisir de se retrouver. Il nous manque quelqu'un, c'est Maxime Battefort qui va bientôt être papa et nous a demandé de l'excuser. Je vais essayer de le représenter parce que Maxime joue un rôle important dans le développement.

Ce qui a évolué de façon considérable à la Fédération Française de Scrabble depuis deux ans, c'est la parité, parce que s'il y a bien une gouvernance où désormais les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes, c'est à la FFSc. Donc bravo mesdames, on va essayer de se rattraper, mais pour le moment, nous ne sommes plus que deux messieurs dans le bureau. Nous ne sommes plus que six et pour le développement, c'est compliqué de faire les choses à seulement à six personnes.

On va prendre des points très concrets puis on en discutera tout à l'heure.

Le bandeau



The image shows a screenshot of the FFSc website. At the top is a dark green navigation menu with white text for the following items: Accueil, Tournois, Classements, Classique, Jeunes, Clubs, DupliTop, Arbitrage, e-Scrabble, Ma fiche, and Contact. Below the menu is a light green promotional banner. On the left of the banner is a small image of a Scrabble board with the text 'SCRABBLE rama' above it. To the right of this image is the text 'Scrablerama revue officielle de la FFSc'. In the center of the banner, in large purple and red text, it says 'Pas encore licencié(e) ? Venez jouer avec nous ! Cliquez ici'. To the right of this central text is the text 'DupliJeu logiciel officiel de la FFSc' and a small image of a Scrabble board.

[Déjà licencié\(e\) ? Se connecter](#) - [Créer ma fiche](#)

Un point important de notre démarche de développement est le site de la Fédération : un des problèmes est qu'il a été fait -et bien fait- pour les licenciés actuels qui trouvent toutes les informations dont ils ont besoin : des créations de tournois, des annulations de tournois, jusqu'au classement, jusqu'aux numéros de table etc.

Mais on se disait il n'y a pas suffisamment de choses pour le néo licencié potentiel, celui qui arrive parce qu'il tape sur un moteur de recherche « Scrabble » : on n'est pas si mal référencé que ça, on arrive en général en 8^e ou 9^e position. Si quelqu'un arrive de cette façon, il tombe sur un site internet où on ne parle pas de la possibilité de se licencier. On a donc mis en place ce bandeau, « Pas encore licencié venez jouer avec nous cliquez ici ». Séverine nous disait il n'y a pas si longtemps que depuis qu'on l'a mis en place il y a environ trois ou quatre mois, on a en moyenne une personne par jour qui se licencie. Ce qui représente, finalement après presque une demi-année, un petit comité de nouveaux licenciés qui viennent par ce biais.

Une fois qu'ils ont cliqué, les gens se retrouvent face à un questionnaire qui est bien réservé aux nouveaux licenciés. Évidemment on a eu quelques petits malins qui ont pensé avoir un

effet d'aubaine : « on va se licencier par le biais du bandeau », mais on a ouvert cette possibilité uniquement aux nouveaux licenciés sous la vigilance des salariés de la Fédération.

Formulaire de contact > Prise de licence FFSc

Pourquoi prendre une licence à la FFSc ?

Avec les avantages inclus dans la licence et proposés par la FFSc, vous allez découvrir une vision dynamique du Scrabble : l'application **DupliJeu**, le logiciel **DupliTop**, notre revue digitale **Scrabblerama** vous proposent de nombreuses formes de jeux, conçus par des champions mais accessibles à tous. Grâce à votre licence, vous pourrez ainsi pratiquer ce jeu universel où, quand et comme vous le souhaitez, seul, en famille, entre amis, dans nos clubs affiliés... et pourquoi pas en compétition. Vous bénéficierez aussi de réductions consenties par les partenaires de la FFSc...

Venez nous rejoindre et parlez-en autour de vous !

Formulaire réservé aux NOUVEAUX licenciés. Si vous êtes ou avez déjà été licencié(e), merci de nous contacter pour le renouvellement de votre licence.

Civilité

Nom

Prénom

Année de naissance

requis pour déterminer votre **catégorie d'âge**

E-mail

utilisation des données personnelles (RGPD)

Numéro de téléphone

Adresse postale

Adresse

Un certain nombre de questions sont posées à la personne qui souhaite prendre sa licence en ligne directement, rapidement et la payer pour avoir accès à la plupart de nos services. On a une approche sur laquelle il est important de s'arrêter quelques instants parce que ça concerne la vie des clubs et des comités, sujet qui a fait débat lors du dernier CA. Il y a bien dans le questionnaire une question qui dit "je souhaite être contacté par le club de scrabble affilié à la Fédération Française de Scrabble le plus proche de mon domicile".

Nationalité

▼ si différente du Pays

Je souhaite être contacté(e) par le club de Scrabble affilié à la FFSc le plus proche de mon domicile

Oui Non

Je souhaite recevoir des informations de la Fédération Française de Scrabble

Oui Non

Je souhaite régler mon paiement à la FFSc :

par chèque

par virement

Le tarif est de 20 € pour une nouvelle licence adulte (plus de 25 ans) pour la première saison. Les jeunes bénéficient d'un tarif préférentiel.

Une fois ma demande vérifiée et validée par la FFSc, je recevrai par retour un courriel avec le montant exact à régler et les modalités de règlement, selon le mode de paiement que j'ai sélectionné ci-dessus.

Renseignements : 01.53.92.53.20 (du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30) ou info@ffsc.fr

Envoyer >

Si on est confronté à une personne qui vient uniquement pour avoir accès à nos applications et qui n'a pas envie de rentrer dans un club, elle va peut-être en effet plutôt répondre non que oui.

Ensuite il y a une deuxième question : "Je souhaite recevoir des informations de la Fédération Française de Scrabble", parce qu'on estime qu'aujourd'hui il ne peut pas y avoir une seule approche pour rentrer à la Fédération, qui soit l'approche des clubs et des comités. Il est nécessaire qu'on puisse rentrer aussi par le digital, mais on espère bien qu'il y aura des porosités entre les différentes formules et que donc des personnes qui seront venues de cette façon-là seront heureuses d'avoir des informations de la Fédération Française de Scrabble (annonces de festivals...) et d'en faire profiter certaines personnes de leur entourage. Voilà la démarche qu'il faudrait pour conquérir de nouveaux licenciés. Il va falloir jouer une synergie entre ceux qui arrivent par ce biais-là et les clubs.

On est une fédération, on est ravi de se retrouver, on a toujours joué. Moi, ma première licence, je l'ai prise il y a 40 ans. On a toujours joué la carte de la convivialité et cette carte-là, on ne peut la jouer que quand on se voit, que quand on discute, que quand on échange.

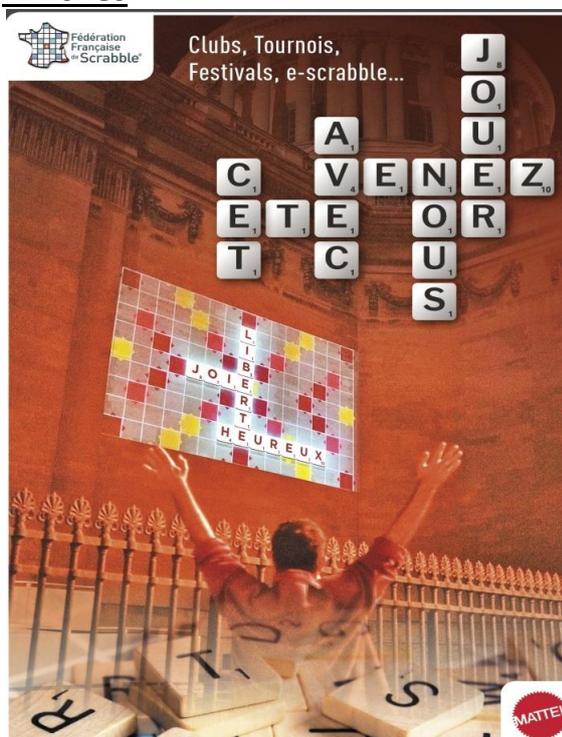
À quoi ça sert d'avoir des licenciés qu'on ne verra peut-être jamais ? Ça sert déjà parce que c'est une bonne chose pour les finances de la fédération, ça sert ensuite parce que la conviction forte que nous avons, et à cette table il n'y a personne qui pense que le Scrabble tout digital c'est l'avenir, c'est qu'il puisse y avoir ce lien entre ceux qui viennent par le digital et ceux qui vont venir dans les clubs. En revanche, on sait très bien qu'on a des contraintes aujourd'hui. D'ailleurs, je suis persuadé que quand vous allez sur Internet et que vous êtes assaillis de demandes, de publicités et autres, vous n'avez pas forcément envie qu'on vienne vous embêter. Et puis il y a des lois, il y a des règlements, il y a des choses qui aujourd'hui nous imposent d'être prudents avec notre activité numérique. On a donc mis en place ce questionnaire, mais je pense que, sincèrement, il n'est absolument pas fait pour évincer les clubs et les comités, pour dire « on veut avoir une catégorie de licenciés sur laquelle on ne donnera même pas d'information aux clubs et aux comités », pas du tout. La politique globale de la Fédération, c'est de dire qu'aujourd'hui, il faut conquérir, il faut utiliser les nouveaux

moyens, il faut peut-être -ce n'est pas un mot tabou- rajeunir nos effectifs. Il faut peut-être qu'un jour on ait bien conscience que cette fédération a, à l'heure actuelle, 80 % de licenciés qui ont plus de 60 ans.

Il faudra aussi évoquer la question, c'est très important pour le développement, de se dire qu'il peut y avoir différentes formes de licences, qui offriraient des services différents. Comme nous le disait très bien certain président de comité, il n'y a pas à opposer une licence digitale et une licence qui ne le serait pas. Par contre, il y a aussi une autre problématique, c'est de considérer qu'aujourd'hui ça peut être utile, même pour certains clubs, que leurs licenciés prennent leur licence par internet. Ça peut alléger le travail des trésoriers et on pourrait très bien imaginer qu'on puisse avoir aussi une prise de licence par internet, mais les deux sont séparés. Il y a commercialement ce qu'on va mettre en place pour que les gens prennent des licences, et ensuite la façon technique de payer sa licence qui peut être toujours par le club ou qui peut être par le système internet.

J'ai été un peu long sur ce point, parce que c'est un des axes forts de cette année. On a travaillé, il y a eu en effet le Covid, il y a eu des difficultés pour se réunir, pour organiser des tournois mais le travail a été fait. Puisque Séverine est là, je voudrais qu'elle remercie, en notre nom, tous les salariés de la Fédération. Il y a eu des hauts et des bas, mais personne en chômage partiel. On a voulu garder toute l'équipe, parce qu'il y avait des développements à faire. On a parlé, tout à l'heure, de développement des applis et ce sont des développements qui ont demandé pas mal de travail, et on a pu le faire.

Affiches



Ce que vous voyez là, c'est une affiche qui nous a été proposée par Mattel. En fait, on a gardé de bonnes relations avec Mattel pendant tout le confinement. Mattel est une entreprise américaine, et les Américains ont décidé, peut-être encore de façon plus draconienne que certaines grandes sociétés européennes et françaises, de suspendre toutes les réunions de

leurs salariés pendant le Covid. Cela veut dire que nous n'avons pas vu nos interlocuteurs autrement qu'en visio, et que l'on a eu deux ou trois échanges téléphoniques avec Marie-Odile, mais le contact n'a pas été perdu.

Quelques temps avant la fin du confinement, Mattel nous a appelé pour nous informer qu'ils allaient faire une grande opération de communication dans Paris pour en célébrer la fin, en réalisant des photos et des vidéos. Nous avons, bien sûr, accepté de nous y associer. Cette photo, qui a été prise par Mattel, est donc libre de droits. Il y a eu, pendant toute une nuit dans Paris une équipe de tournage, avec des autorisations diverses et variées. On a simplement aménagé cette photo pour faire faire une affiche par un prestataire. Chaque fois que l'on fait une affiche de ce genre, ça nous coûte 600 €. On a mis cette affiche pendant tout l'été, pour donner un petit peu plus d'allant à notre site internet, qui est assez austère. Il y a des gens qui n'ont pas apprécié parce que ça fait une page de plus, qu'on ne sait pas où il faut cliquer, etc. Mais on a continué l'opération à la rentrée, donc il y a quelques semaines, en faisant une autre affiche et on en fera peut-être une pour Noël. C'est une façon pour nous d'essayer de changer un peu notre image avec une dépense d'un minimum de moyens.



e-Scrabble

► Quarante tournois en ligne

Sur le e-Scrabble, c'est-à-dire le Scrabble digital, ou le Scrabble numérique, on a fait 40 tournois en ligne. Ça, c'était avant 2021. On a mis ça en place au moment du confinement. On a mis à peine 15 jours entre le discours d'Emmanuel Macron et la mise en place de ces tournois pour qu'il n'y ait pas de rupture dans votre activité. Évidemment, on ne pouvait plus aller en club, mais vous avez pu, dans un délai de moins de 15 jours, jouer les parties digitales, et les 40 tournois dont je parle étaient les tournois du dimanche. On les appelait les TH5 numériques et ils étaient complètement gratuits. Après on a pensé qu'on était là pour faire fonctionner une fédération, Sylvie vous en parlera plus abondamment tout à l'heure. On était aussi sur des insécurités en matière financière, on a donc voulu que ce numérique rapporte un petit peu à la Fédération.

► 3 saisons de compétition tous les weekends depuis janvier 2021

On a donc créé des saisons de compétition, avec un tarif vraiment peu élevé par rapport au service fourni. Pour ces compétitions -on est à la troisième saison aujourd'hui- on a changé le règlement. On s'est aperçu en effet que si on faisait la compétition sur 15 dimanches, au bout du troisième ou du quatrième, les classements étaient figés. C'est un classement à titre indicatif, mais on rencontre des gens, très peu en définitive, qui en prennent un peu à leur aise avec le jeu. On a donc réussi à avoir une activité occupationnelle dans un premier temps et à en faire une activité importante pour le développement par la suite, même si comme l'a dit Thierry, on voit que les chiffres baissent. C'est normal parce que les gens reprennent leur vie en club, reprennent leur vie sociale : ils vont au cinéma, au théâtre, dans les musées, ils ont donc moins de temps pour jouer au scrabble chez eux. Mais on a quand même un courant régulier de gens qui aiment bien faire ces parties.

Le retour de joueurs iconiques

Marie-Claude, je suis désolé, c'est vrai que tu dis qu'il faut qu'on arrive, avec le numérique, avec les applications, à faire venir des jeunes, mais pour moi, on a plutôt fait revenir des vieux. Vous avez peut-être vu Paul Levar, champion des années 80 qui est revenu au scrabble par le numérique, Michel Duguet, Vincent Labbé qui est licencié dans le club de Yoan Controu, mais qui ne joue pas car il n'a ni le temps ni l'envie de venir même à une séance de club. Michel Boé -sa maman Andrée a fêté ses 100 ans je crois il n'y a pas longtemps, c'est elle qui a la licence n° 1 du comité Lyonnais- Michel, chef d'entreprise à la retraite, a repris sa licence et c'est quelqu'un qui a failli être champion du monde dans les années 80. Il jouait au scrabble sur différentes applications du commerce et quand un jour je suis allé le voir parce qu'il habite à côté de chez moi, je lui ai dit qu'il existait des applications fédérales, ce qui a provoqué son retour. Ça, on peut tous le faire, aller voir quelqu'un dans son entourage, famille ou amis et parler de nos applications.

L'avenir n'est pas une fédération numérique, mais il n'y aura pas d'avenir sans un développement de nos activités digitales

Il faut du temps pour tout ça, tout n'est pas parfait, c'est absolument certain, on peut améliorer beaucoup de choses. On a essayé surtout de faire en sorte que vous puissiez jouer où vous voulez, quand vous voulez, comme vous voulez, avec qui vous voulez. Vous avez toutes les possibilités aujourd'hui de jouer à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. J'espère qu'on ne va pas se retrouver dans des situations où il y aura d'autres confinements, là on est ravi de pouvoir être aussi nombreux à Aix-les-Bains, de voir que les tournois redémarrent et on espère que ça va continuer.

Lors d'un dernier conseil d'administration, des gens ont dit « j'ai un peu peur de tes propositions, nous, notre idée ce n'est pas du tout de rentrer dans une fédération du tout numérique dans l'avenir ». On ne va pas profiter du fait de dire qu'il y a un problème démographique à la Fédération Française de Scrabble -que d'ailleurs nous partageons avec des tas d'associations, on n'est pas les seuls dans ce cas de figure -, mais il n'a jamais été question, dans notre esprit de faire une fédération uniquement numérique. Par contre, il n'y aura sûrement pas d'avenir pour la Fédération si on ne développe pas nos activités digitales.

► Nos clubs et nos licenciés

Le potentiel de développement dont on pourra parler tout à l'heure, parce que ça fait plutôt appel aujourd'hui à des projets, c'est d'abord de voir comment on peut travailler avec les clubs et nos licenciés. Vous savez que l'on a un problème de fidélisation, on sait que, c'est Séverine qui avait sorti des chiffres très parlants à ce niveau-là, on conquiert chaque année des licenciés mais on les perd assez vite parce qu'on a du mal à les fidéliser. Les gens sont plus en plus zappeurs, on les appelle aujourd'hui les « consume-acteurs » ils aiment bien être acteurs de leur vie, de leurs activités. Nous ne sommes pas excellents, globalement, dans la fidélisation. Il faut qu'on y travaille, on a Sandrine Oudinot qui est en charge du développement territorial et c'est vrai qu'aujourd'hui, c'est difficile pour elle ou pour nous de faire le tour de France, de venir vous rencontrer, de venir discuter avec vous, mais on va essayer de reprendre ce maillage qui est une des forces de la Fédération. Il doit y avoir un seul département qui n'a pas de club, on est partout, il faut qu'on continue, il faut qu'on vous aide à mailler ce territoire.

Dans le comité Bretagne, Jean-Marc a fait un travail remarquable à ce niveau-là aussi, qui consiste à dire qu'il faut aller dans les clubs et essayer de faire en sorte qu'ils aient toutes les techniques pour garder leurs licenciés. Ça peut passer, comme vous l'a dit Thierry, par le développement du classique. Il faut que ça passe aussi par un changement de comportement, savoir si dans un club on vient s'entraîner avec des joueurs qui disent « taisez-vous » à n'importe quel nouveau qui arrive, ou bien si on est dans une approche d'ouverture. Cela dépend des personnes, de la structure des clubs et de la Fédération, s'il y a un travail à faire là-dedans on le fera.

► Les « clubs » non affiliés

Et puis il y a les clubs non affiliés, c'est une mine que nous avons, qui vient du fait que le scrabble est un jeu très connu. Il y a toujours dans une ville ou dans un village un endroit où on joue au scrabble sans être licencié à la Fédération Française. On a un gros potentiel tout simplement, et si, dans ces clubs, on arrivait à séduire une personne ou deux, cela ferait toujours des licenciés en plus et des gens qui pourraient être intéressés aujourd'hui pour avoir une revue numérique, pour avoir une application et puis, pourquoi pas, pour savoir qu'il y a un vrai club à côté de chez eux sur lequel ils peuvent s'appuyer pour progresser, pour envoyer des gens de leur famille qui ont envie de jouer au scrabble de façon un petit peu plus sérieuse que la partie du dimanche.

C'est ce potentiel qui existe aujourd'hui et qu'on ne développe pas assez.

Questions sur le rapport moral

Anne Albin Franche-Comté (R) :

Une question pour la DNSJS : je me félicite effectivement de ce changement par rapport à l'arbitrage des poussins et des mini-poussins, c'est juste dommage de pas avoir poussé aussi jusqu'aux benjamins parce que ça s'applique déjà dans pas mal de comités. Ils ont droit à cinq avertissements gratuits en Championnat de France et c'est dommage que ça ne soit pas généralisé. L'idéal, c'est qu'ils puissent avoir les mêmes conditions que ce soit en Championnat de France ou en tournoi.

On a constaté aujourd'hui, puisqu'on nous a donné une belle petite feuille, que quand vous ouvrez l'arbitrage dans DupliTop, les catégories ne sont pas indiquées. Comment faire, quand on ne connaît pas forcément les jeunes, pour savoir s'ils sont réellement poussins, mini poussins, benjamins ou cadets ? On peut leur demander, je suis d'accord, mais ce serait bien que ce soit intégré au logiciel d'arbitrage.

Je reviens aussi sur tes mots : « comité récalcitrant » et là, je n'en dirai pas plus long concernant le concours. Je vous demande de relire le dernier compte-rendu du CA, parce que je suis déjà intervenue plusieurs fois là-dessus.

MCD : Concernant le concours, j'ai bien noté ta position, mais je ne visais pas que toi.

Concernant l'arbitrage des jeunes : c'est bien pour que les conditions soient identiques en Championnat de France ou en tournoi qu'on a déjà fait ce travail pour les poussins et mini-poussins. Les benjamins sont quand même plus grands, ils sont en général en cinquième, ce ne sont pas des tout petits. Ils ont droit à cinq avertissements gratuits au Championnat de France, donc effectivement on pourrait généraliser. On va en discuter avec la commission arbitrage.

Par rapport à l'intégration sur DupliTop de la catégorie des joueurs sur le logiciel de traitement de l'arbitrage, je suis complètement d'accord avec toi parce que j'ai été moi-même confrontée tout à l'heure à ce problème.

MOP : On a bien noté, on va le transmettre aux informaticiens et je pense qu'ils pourront le rajouter dans les tâches à faire sur DupliTop 8, cette question n'avait jamais été abordée auparavant.

Anne Albin (R) : Au niveau du développement, je suis déjà intervenue au dernier CA avant l'AG, pour dire qu'on nous a fait voter, au CA du mois de juin, une licence à 30 €. Licence qui a été appelée « digitale » ou « numérique ». Je ne comprends pas pourquoi cette licence n'apparaît actuellement nulle part alors qu'on l'a votée, ça a été acté. Vous avez vu sur le bandeau ce qu'on nous propose, c'est 20 €. À cette question, il m'a été dit que ça concerne le classique, sauf que quand je reprends le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'année dernière -qu'on a reçu il y a quelques jours- tu as dit toi-même, Yves, je reprends tes mots : "on travaille donc sur la licence numérique pour pouvoir jouer au classique, pouvoir jouer en battle, pouvoir jouer à distance". Donc, quand on me rétorque que c'est pour le classique, c'est faux. Pourquoi cette licence à 30 €, qui a été votée, n'apparaît nulle part ? En même temps, c'est peut-être un leurre, c'est-à-dire qu'aux nouveaux, on leur fait payer la licence à 20€ pour derrière, les obliger à prendre une licence à 40 €, puisqu'il nous a été dit que quelqu'un qui aurait une licence à 20€ ne pourrait jamais reprendre une licence à 30 €.

YB : Sur la question développement et prix des licences, je me suis permis tout à l'heure de dire que l'on n'a pas fait Paris en un jour, ça veut dire qu'aujourd'hui, il y a des tâtonnements c'est certain. Aujourd'hui, ce que nous a dit Yoan, c'est que ce qui est ennuyeux avec les gens qui vont venir par le digital et puis qui après seront peut-être des zappeurs, venir repartir etc., c'est que c'est difficile pour nous de les intégrer dans les classements, au même titre qu'un licencié complet qui a donc, parce qu'il paye 40€, la possibilité de jouer des tournois et d'avoir toute l'offre de la Fédération, c'est-à-dire le Scrabblorama numérique, les applications, les logiciels et également les réductions auprès de partenaires. Notre religion, si je puis dire, était de dire : on met la licence complète à 40 € et on met à 30 € une licence qui ne donne pas accès aux tournois et qui correspond, d'une certaine façon, même s'il n'y a peut-être pas une

adéquation totale, à des gens qu'on ne verra pas en club, qui n'utiliseront pas les services des comités et donc on joue sur ces 10 € qui sont, sauf erreur de ma part, la part du comité.

Après, on a été un peu pollué et on n'a sans doute pas bien su gérer une demande forte qui a émané du conseil d'administration. On est respectueux de nos instances, qui nous ont dit que cette licence à 40€, pour certaines personnes, représente un prix. Je pense que pour beaucoup de gens qui sont dans cette salle, 40 € par an ce n'est pas forcément énorme, mais chacun est différent par rapport à ces approches-là. Nous nous sommes demandé si on maintenait la licence première année à 20 €. Notre idée c'était de ne pas la maintenir car on pensait que 40€ ce n'était pas si cher que ça pour une année. La personne qui vient pour uniquement les applications numériques, et qui a deux applis performantes, avec un journal, on s'est dit que 30€ ce n'était quand même pas cher, mais vous avez souhaité majoritairement, en conseil d'administration, qu'on garde la licence d'appel à 20€. Et, en effet, on est face à une contradiction : aujourd'hui vous avez des gens qui prennent une licence à 20€ et qui ont plus de services que des gens qui prennent une licence à 30€.

Je pense qu'il va falloir qu'on trouve une solution. Est-ce qu'il faut parler de licence digitale et de licence normale ou est-ce qu'il faut dire simplement il y a une licence à la fédé qui ouvre certains services et une autre qui n'ouvre pas ces services-là. Après, il y a un autre problème qui est la façon dont on va prendre la licence. Ce n'est peut-être pas très clair, mais on est un peu dans le gué aujourd'hui donc il va falloir qu'on améliore tout ça. Je ne peux que répondre sincèrement qu'il n'y a pas de vice caché derrière tout ça.

Anne Albini (R) : Pour moi, le problème est très clair et j'ai bien fait la différence entre les deux. Ce qui me pose problème, c'est qu'on a voté une licence à 30€ et qu'elle n'existe nulle part, nulle part tu peux aller prendre une licence à 30€. D'ailleurs, tu as montré tout à l'heure le bandeau : on ne propose que la licence à 20€. Où est cette licence à 30 € qui a été votée ?

YB : Je pense sincèrement qu'on va mettre en place cette licence à 30€, de toute façon, c'est notre politique. Peut-être qu'aujourd'hui le site ne correspond pas à ça, mais l'objectif c'est que ce soit résolu très vite.

Anne Albini (R) : Il n'y a pas que sur le site, dans les tarifs fédéraux elle n'apparaît pas non plus.

YB : On va corriger ça.

Séverine Gruchot : Cette licence numérique a été principalement créée pour la sortie de l'application classique grand public. Il y a des gens qui m'ont demandé cette licence à 30€. Une fois que je leur ai expliqué qu'avec la licence à 30€, ils seraient sortis du classement, qu'ils ne pourraient plus faire de tournois ni les simultanés de France, qu'ils ne pourraient plus jouer dans les clubs et que cette licence est à m'envoyer directement, pour l'instant je n'en ai eu aucune.

Sylvie Guillemard (SG) : Je vais compléter pour abonder dans le sens des paroles d'Yves, ce n'est que petit à petit que ça va se mettre en place et j'ai sous les yeux les tarifs fédéraux qui ont été envoyés dans le mailing club disponible à tout le monde, il est bien surligné en violet pour montrer que c'est une nouveauté : licence numérique 30 €.

Hervé Bohbot (I) : En fait, c'est quand même très simple : tout le monde a droit à une licence 20€ la première année. Voilà, c'est simple. Après, ceux qui veulent aller dans un club, ils payent 40€ la deuxième année, ceux qui veulent une licence numérique, ils payent 30€ la deuxième année. Le problème est un problème de visibilité sur le site internet. D'ailleurs, le site est très vieillot. Ça fait 7 ou 8 ans maintenant, je vous ai envoyé, à quelques-uns d'entre vous, un petit message qui disait que le site internet doit être refait pour être grand public, il ne marche toujours pas correctement sur un téléphone ou une tablette.

YB : Concernant le site internet, on a quand même fait une proposition en conseil d'administration il y a quelques mois et qui a été rejetée.

Hervé Bohbot (I) : Elle a été rejetée parce que l'une était trop chère et les 2 autres c'était du grand n'importe quoi.

Le développement numérique du Scrabble c'est bien, il faut des applications numériques, mais moi je voudrais parler de quelque chose dont vous n'avez pas parlé dans le compte-rendu, ce sont les services aux clubs et aux comités et ça c'est le grand absent du numérique de la fédé. Il y a quelque chose qui a été fait, vous n'en avez même pas parlé, c'est la mise en place du module pour les tournois. C'était quelque chose que tout le monde demandait depuis des années, qui a enfin été fait et bien fait, même si c'est encore un peu long pour rentrer tout un festival car il faut saisir plusieurs choses en trois exemplaires. Mais il faudrait aller encore plus loin pour les services dans les clubs et les comités. Nous, dans notre comité, ça fait deux ans qu'on a mis en place la prise de licence par Internet, qu'on fait maintenant la prise d'inscription au championnat régional et aux phases par internet, paiement par Internet, ce qui n'est pas possible ici. La prise de licence en fait, ce n'est pas notre boulot, elle devrait être faite pour tous les licenciés directement sur le site de la fédé, parce que pour l'instant, on a des joueurs qui payent les comités, qui payent la fédé, la fédé retourne au comité, c'est un circuit de l'argent qui génère des pertes de temps pour tout le monde. Les joueurs devraient prendre directement des licences à 20, à 30 ou 40 € sur le site de la fédé et ensuite la fédé reverse la part au comité. La part à laquelle beaucoup de comités ont renoncé pour limiter la casse du Covid, et cet effort, ce sont les comités et les clubs qui l'ont fait.

Donc il faudrait remercier les clubs et les comités qui ont permis d'amortir la perte de licence. Nous, on a perdu 15 % dans notre comité, c'est assez joli, et j'en suis assez content, c'est le meilleur score français de métropole. Cette année encore on a renoncé à notre part, il faut penser aux clubs et aux comités en leur proposant des services. Il y a quelques années, je m'étais élevé contre le fait que la gestion de la papeterie retombait sur les comités, alors que c'est si simple de prendre un formulaire et de faire ça au niveau fédéral. Voilà, c'est ce genre de petites choses, parce qu'il faut savoir aussi que dans les clubs, il y en a qui s'arrêtent parce que quelqu'un s'arrête : il y a beaucoup de clubs qui ne tiennent que sur une seule personne. Ces gens-là, il faut les aider à faire le moins de paperasse possible, et le pire dans un club c'est la trésorerie. Personne ne veut être trésorier, personne ne veut être président, donc si on peut essayer de faire gagner du temps en leur facilitant la vie, en proposant des services, ce serait pas mal.

Séverine Gruchot : Pour aider les clubs et les comités, on vous a déjà parlé, je crois lors du conseil d'administration, de la mise en place d'une formule un peu comme celle que vous utilisez dans le comité Languedoc-Roussillon, Helloasso, il s'agit d'Assoconnect. On continue les tests cette année pour voir si ça peut convenir aux clubs. Maintenant, le fait que la Fédération prenne toutes les licences de tous les clubs et fasse redescendre les informations,

ça voudrait dire qu'il y aura deux règlements, parce que la plupart des clubs demandent aussi une cotisation club. Est-ce que c'est plus simple ou pas, avec Assoconnect ? Pour l'instant, on essaie de développer cette formule qui serait plus simple aussi pour les présidents de club parce qu'il y a tout dedans : la compta du club, les comptes rendus, les AG...

On espère, par ce biais, que la passation de relais entre les présidents de clubs sera simplifiée et que ça pourra aider les clubs et les comités. Pour l'instant, il y a 3 comités qui ont accepté de faire les tests : Franche-Comté, Champagne et Val de Loire. On a eu plusieurs réunions, plusieurs visios, pour développer ça. Vous aurez je pense un point sur l'avancée au cours du conseil d'administration du mois de janvier. Le démarrage est un peu long, comme toutes nouveautés, il faut le temps de le mettre en place.

Hervé Bohbot (I) : Effectivement c'est bien mais ça revient à externaliser quelque chose, prendre une autre solution que celle que nous on a choisie, mais bon pourquoi pas. Mais en fait, ces sessions de paiement sur le site de la fédé, elles existent : c'est comme ça qu'on s'inscrit aux tournois. S'inscrire à un tournoi ou payer sa licence, c'est le même formulaire à peu de choses près. Il n'y a pas grand-chose de différent, ce serait mieux que d'externaliser avec une société privée.

Comme pour l'Open de France, je suis désolé de dire qu'il a été annulé, parce que nous on voulait s'inscrire, mais on n'a pas été prévenus. Donc ce genre de chose, c'est bien que ça fonctionne avec Helloasso ou Assoconnect parce que c'est mieux que rien, mais ça serait mieux si c'était la fédé qui le gèrait elle-même avec un vrai site web moderne dont on parle depuis 10 ans.

Et c'est vrai que les applications c'est bien, mais franchement la battle, pour moi je n'en ai rien à faire et je pense que ça concerne 50 personnes qui sont vraiment passionnées par ça, peut-être un peu plus, mais ce n'était pas la priorité des priorités pour la fédé en ce moment.

YB : Nos efforts de modernisation sont essentiels parce qu'il y aura aussi sans doute dans l'avenir la nécessité de pouvoir faire un paiement fractionné des licences pour que les gens, comme ils le font souvent sur les applications ou sur un système comme Netflix ou autre, puissent payer au mois. En général, il y a des gens qui payent et qui oublient parfois qu'ils sont abonnés, ce qui fait que, même s'ils ont l'idée de se désabonner, ils ne le font jamais. On va forcément être obligé de passer aussi par ces paiements fractionnés de la licence.

Michel Pucheault (V)¹ : Je voulais compléter juste ce que disait Hervé parce que moi j'ai perdu sans doute quatre ou cinq licenciés qui n'ont pas été ravis du fait que la fédé n'ait pas fait un petit effort par rapport au prix de la licence, parce que ça fait un an et demi qu'ils n'ont pas joué et c'est vrai qu'il y a des tas d'associations, des tas de fédérations qui ont fait un effort en baissant le prix de la licence. Je remercie le comité sud-francilien qui a fait comme le comité d'Hervé en prenant la moitié de sa part-comité pour pouvoir répondre à ces gens-là et leur dire qu'il y avait un petit effort qui était fait et que la licence pouvait être sur notre comité en tout cas à 35€ au lieu de 40€. Merci à Pascal et au bureau du comité.

Je suis beaucoup plus déçu du rapport d'Yves par rapport à la promotion parce que pour moi, il y a un pan qui a été complètement oublié et qui je le crains, a été quelque peu enterré. Je remercie depuis toujours Daniel Guédon puis Jean-Pierre Pouliquen qui s'occupe du Scrabble

¹ Michel Pucheault n'aurait pas dû prendre la parole puisqu'il ne faisait pas partie des personnes convoquées à l'AG. Information que nous n'avions pas au moment où il a posé ses questions.

dans les villages vacances. C'est une chose à laquelle je suis très attaché, vous le savez, j'y ai participé le plus que j'ai pu et c'est vrai que je suis certain d'avoir amené des licenciés à la fédé. Peut-être pas des licenciés pour cinq ans, c'est vrai, parce qu'une fois de plus ce sont des licenciés qui sont venus pour un an. Et souvent, parce que soit ils n'ont pas été dans les clubs que je leur avais proposés, soit parce qu'ils ont été un petit peu braqués par le niveau des clubs dans lesquels ils sont allés. En tout cas, la semaine dernière, j'ai organisé une initiation, j'avais quinze personnes, il y en a quatre qui sont venues au club et il y en a peut-être une qui restera. C'est comme tu le disais, extrêmement difficile de maintenir les gens qui viennent, mais si on ne fait plus d'opérations « villages vacances » c'est sûr qu'on en n'aura plus. Alors je sais que Jean-Pierre s'est arrêté, j'ai reçu un mail de Marie-Claude disant qu'elle allait prendre en charge cette lourde tâche, mais comme je m'en souviens puisque quand Daniel s'en occupé et que je lui ai donné un petit coup de main, tout doit être négocié en principe en septembre- octobre de l'année qui va venir. La reprise des villages vacances est effective, on peut prendre une semaine de vacances au ski pour Noël, il y aura des remontées mécaniques, il y aura de l'action et bien, aujourd'hui je n'ai pas entendu un mot de ta part Yves, pourtant c'est de la promotion, c'est du développement. C'est peut-être que Marie-Claude a eu l'occasion de monter voir les dix prestataires avec qui on pourrait travailler, mais qui se trouvent sur Paris, pour négocier les semaines qui sont accordées pour l'année 2021-2022. Si ça a été fait en septembre-octobre, j'en suis ravi ; si ça n'a pas été fait ça va être très compliqué. Je n'ai, en tout cas, reçu aucun mail en tant qu'animateur très intéressé par ces semaines. Je n'ai reçu aucune nouvelle depuis juillet 2021, donc je me pose des questions. Est-ce que c'est définitivement enterré ? Est-ce qu'il y a effectivement un projet qui continue, qui peut être développé ? Parce que, quand je parlais de dix prestataires, moi j'ai été contacté par Belambra parce que j'avais fait quelque chose là-bas qui m'a dit « j'aimerais bien que tu refasses deux semaines cet hiver sur mon village » je lui ai dit que moi je ne le ferais jamais dans le dos de la fédé, donc si la fédé et ton organisme relancent, je serais ravi de venir. Aujourd'hui je n'ai pas dit oui alors qu'il était insistant.

YB : Je n'ai pas parlé dans le bilan des animations en villages-vacances, mais j'aurais dû mettre un petit mot sur ce sujet-là.

Je souhaite remercier Jean-Pierre de tout ce qu'il a fait au niveau des villages-vacances, parce que c'est un travail très important. Marie-Claude va reprendre le travail de centralisation, parce qu'on veut essayer de n'abandonner aucune piste. Après il y a une vraie réflexion à avoir parce que ça touche aussi la partie animation des clubs dont on parle. Partout il y a des évolutions dans ces endroits-là. J'avais, à la demande d'Anne, repris contact avec Ternélia. La dame de Ternelia m'a dit « vous faites vient de m'appeler parce qu'on a complètement changé notre façon de voir les choses » donc il ne faut pas croire qu'on est face à des partenaires immuables. Ils changent aussi leurs approches donc, aujourd'hui, vous avez des gens qui disent « je n'ai pas forcément envie de voir arriver un animateur parce que socialement ce n'est pas facile à gérer avec mon équipe d'animateurs salariés ». On a quand même eu des problèmes avec l'URSSAF. Il y a des gens qui vous disent « les personnes qui viennent gratuitement contribuer à l'animation de club de vacances, ce sont des salariés déguisés ». Je ne dis pas que je veux me cacher derrière ces explications, mais ce n'est pas simple, le monde a évolué et puis on a aussi beaucoup de réticence : là, je parle sous le contrôle de Marie-Odile, le seul caillou qu'on a dans la chaussure, c'est qu'on peut avoir des problèmes avec Mattel. Le problème est que la marque scrabble soit utilisée par Belambra ou un autre dans un catalogue avec le concours de la Fédération Française de Scrabble sans que Mattel ne touche des

royalties au passage. C'est une boîte internationale et quand ils nous disent qu'un club de vacances utilise la marque Mattel et que « vous, vous êtes complice de ça », on n'est pas très content.

Après il y a une dernière chose qui fait qu'on continuera à travailler ces pistes, mais en étant quand même circonspect : qu'est-ce que ça rapporte vraiment à la Fédération, comme nouveaux licenciés et comme pratiquants solides ? Est-ce que ça demande qu'on ait une personne du bureau en permanence qui s'occupe de ça, d'envoyer des colis, des cadeaux, des dotations ? S'il y a une réflexion maintenant, c'est simplement parce que l'année dernière le problème ne se posait pas étant donné que tout était fermé.

MOP : Je voulais compléter pour dire qu'effectivement tout a été fermé mais surtout comme l'a dit Yves, les conditions ne sont plus les mêmes. Alors on n'a pas eu le temps en septembre-octobre parce qu'on ne peut pas à la fois préparer des championnats du monde, s'occuper de la rentrée... C'est bien prévu qu'en novembre on rencontre nos différents partenaires : ils nous ont prévenus que les choses pour eux avaient changé, ça leur coûte cher, c'est une charge d'avoir des animateurs pendant une semaine et certains sont réticents.

Je pense que leurs finances ont beaucoup souffert pendant toute cette période Covid et on va reprendre doucement. Pour l'instant on ne nous a proposé que deux semaines et on en a eu deux pendant l'été. C'est uniquement la CCAS, (les œuvres sociales EDF), on n'a pas d'autres nouvelles pour l'instant.

YB : Michel on est preneur de ton expérience, donc reviens avec nous, on traite ça et tu vas voir quand le mec en région qui dit « Paris veut m'imposer un accord avec la Fédération Française de Scrabble, je n'en ai rien à faire ». Il faut des gens d'expérience pour le faire donc viens nous rejoindre.

Jean-Marc Delcourt (S) : Vous avez entendu mon nom deux ou trois fois, mais ça ne veut pas dire que les autres présidents de comité ne font rien parce qu'ils font exactement la même chose sauf qu'ils ont peut-être un peu plus de mal à s'exprimer. Mais le souci par rapport à l'intervention que tu as faite aujourd'hui, Yves, c'est qu'elle est un tout petit peu différente de celle du dernier CA. L'avenir que tu faisais sur le modèle principal qui est le nôtre pour l'instant, c'est-à-dire le modèle club, c'était qu'en gros, dans 10 ans, il n'y a plus de clubs parce qu'on est trop vieux... Ça fait quand même pas mal d'années que l'on est dans des clubs où ce sont essentiellement des retraités. C'est vrai qu'on en perd un certain nombre chaque année. Moi, c'est à peu près 80 personnes qui s'arrêtent chaque année, sauf qu'on se bagarre pour essayer d'avoir 80 nouveaux, c'est ça la différence. C'est vrai que si on veut bien communiquer sur notre activité, il faut aussi bien la connaître. Pour beaucoup d'activités, les gens qui sont au travail accordent beaucoup plus d'importance à leur physique, pour aller dans les clubs de danse, de gym... Ça, ça ne fonctionne pas par contre au niveau du scrabble, c'est plus compliqué, alors on trouve des solutions complémentaires.

Je préfère pour l'instant parler du court terme, et le court terme c'est la vie dans les clubs. On se rend compte, il y a eu le Covid, on a des baisses de licenciés, on a le droit d'être optimiste, mais je ne sens pas de propositions réelles qui sont faites par rapport à ça. J'avais lancé, il y a quelques temps, une idée de réunion de clubs pour qu'il y ait des échanges d'idées. Cela n'a pas remporté au niveau du CA un succès mirobolant, mais il n'y a pas eu non plus une bagarre pour l'imposer et on se rend compte, quand on discute avec des présidents de clubs, qu'on a des discours différents parce que c'est du vécu et du terrain et ça c'est hyper important.

Il faut que l'on se recentre là-dessus. Quand tu parles avec beaucoup de conviction de l'avenir, ok le numérique c'est l'avenir, mais je suis à peu près sûr qu'il y a encore de l'avenir pour les clubs et il faut continuer.

C'est la première fois qu'il y a une analyse comme ça, donc j'en suis plutôt satisfait. On parle des clubs non affiliés ainsi de suite, mais pour l'instant on ne débat pas, on ne travaille pas assez sur comment on fait pour...

Dans tous les comités, les gens ont des expériences, ils font des choses et ça permettrait sans doute par rapport à certains qui sont beaucoup plus isolés d'échanger pour savoir comment on fait.

Dans le comité Bretagne, mis à part le Covid, en 9 ans, on a progressé tous les ans. Personne n'est venu me voir une seule fois pour me demander comment tu fais. Jamais. C'est un peu dommage, quand il y a des gens qui me montrent des choses, il faut essayer de les mettre en valeur mais je ne parle pas évidemment que pour le comité Bretagne. Il faudrait qu'on puisse faire des partages de bonnes idées pour redonner confiance à tout le monde, parce que je crois que ce qui manque le plus, c'est la confiance en se disant qu'on vient de subir deux ans difficiles, certes, mais que rien n'est foutu surtout dans notre modèle principal : celui des clubs.

YB : Je ne suis pas certain qu'on parle forcément de choses très différentes tous les deux. Tu sais que j'avais beaucoup soutenu ce projet de réunion de clubs, peut-être que c'est un problème de communication. Le titre « le Grenelle des clubs », était peut-être mauvais. Je pense qu'on était très sincères au niveau du bureau fédéral pour vouloir le faire, on avait même les devis de locations de salle, savoir si on vous convoquait tous, si on fait ça par petit paquets régionaux et autres... Je ne dis pas qu'on a forcément reculé face aux dépenses pour faire venir 800 personnes sur Paris, passer une après-midi ou une soirée ou un weekend etc., mais quand même, ça nous paraissait un petit peu lourd. Après on n'a jamais été contre le fait qu'il y ait des échanges qui se fassent et que les clubs fassent part de leur expérience.

La seule chose qu'on n'a pas mise en place et qu'on pourrait faire, mais c'est un problème de charge de travail des salariés, c'est de dire que de Paris on centralise une sorte d'étude qui dit que par exemple dans telle ville de tel comité on identifie des clubs non affiliés et que donc on vous donne des adresses pour que vous alliez les voir. Peut-être que, en effet, au niveau du travail de présidents de comités et des présidents de clubs, c'est suffisamment lourd pour ne pas avoir à faire ça en plus. Il faut peut-être qu'on vous donne aussi des argumentaires un peu plus forts, puisque Hervé nous disait lors du dernier conseil d'administration qu'on a fait en septembre, qu'il avait des amis qui jouaient au scrabble mais qui ne voyaient pas l'intérêt d'aller vers un club de scrabble. On doit donc développer des argumentaires au niveau de la Fédération. J'ai été président de club y a très longtemps, j'ai même été président de comité, j'adore la vie du club, je pense qu'aujourd'hui il y a beaucoup de choses à réformer dans la façon dont les clubs sont animés. C'est un travail commun, je crois que ce n'est pas la peine d'opposer la Fédération et les comités là-dessus, il faut simplement dire comment vous voulez qu'on travaille avec vous. Je l'ai dit tout à l'heure, Sandrine elle est là pour ça. Elle a fait un guide du président. Est-ce que vous avez tous téléchargé le guide du président de Sandrine, est-ce que vous l'avez utilisé ? On n'a peut-être fait que ça mais on l'a fait. Ce n'est qu'un exemple de ce qu'on peut faire et je pense qu'il faut qu'on avance beaucoup plus là-dessus.

Sandrine Oudinot (SO) : Je voulais juste ajouter que le guide des présidents a été présenté à tous les présidents de comité lors d'un CA en janvier 2019 et qu'ils ont reçu un mail avec les fichiers Word et PDF.

Jean-Marc Delcourt (S) : Il y a aussi le fait qu'au niveau de la trésorerie, on a des frais fixes qui nous obligent à être au moins 15 000 adhérents. Il va donc bien falloir pour l'instant se référer au modèle principal, celui des clubs, parce que tout ce qui est numérique, c'est quelque chose qui va évidemment éclater. Dans un premier temps, au moins dans les dix années à venir, avant de voir le fruit d'autres produits, on a intérêt à s'occuper de la base, c'est celle qui fournit l'argent. Ce sont quand même les clubs et les licenciés qui permettent qu'on puisse au moins couvrir les frais fixes.

YB : on fera le point quand Sylvie aura parlé des finances parce qu'il y a peut-être des éclairages par rapport à ça. En tout cas, je pense qu'on est tous d'accord sur un point parce que les chiffres ne mentent pas, c'est la pyramide démographique de la Fédération qui est catastrophique. Parce que non seulement on vieillit, mais on vieillit dans des tranches d'âge de plus en plus élevées. On n'a pas été élu uniquement pour gérer l'existant, on est amené à se projeter aussi un petit peu vers l'avenir.

Gérard Varlot (F) : Aller voir des clubs qui ne sont pas affiliés, moi j'y suis allé et donc premièrement, ils n'en n'ont rien à fiche des compétitions. Ils n'iront jouer nulle part, même pas dans le club à côté à quatre kilomètres. Ils jouent dans leur club le premier lundi du mois, dans la salle de la mairie annexe et puis ça se passe comme ça, ils jouent en duplicate avec le top de la salle. Si on veut commencer à les approcher, je pense que la première chose à faire c'est leur donner des choses, donner c'est gratuit on leur offre des abonnements à tout ce qu'il y a, on prend leur adresse et ils reçoivent Scrabblorama.

YB : Concernant les visites dans les clubs non licenciés, bien sûr, on peut leur donner des choses, mais avant les applications, on n'avait pas grand-chose à leur donner. On leur donnait un stylo, un numéro de Scrabblorama, on peut toujours le faire, on en a beaucoup, mais je pense qu'aujourd'hui on peut avoir un argumentaire et dire aux gens « vous jouez en effet et vous vous réunissez pour jouer, mais peut-être que vous seriez heureux de découvrir qu'il y a une application ». Il y a beaucoup de personnes dans ces clubs-là, qui savent ce qu'est une tablette ou un ordinateur. Il n'y a pas que des gens qui sont réfractaires à ça. Je pense qu'en effet, on n'est pas là pour leur vendre quelque chose, notre idée est simplement d'identifier ces clubs et de voir si dedans on n'a pas des gens qui ne savent pas qu'une fédération française de Scrabble existe. Je sais que des efforts ont été faits, que des gens sont allés voir ces clubs et qu'ils ont été plus ou moins bien accueillis, parce que les gens ont dit, en effet, « on n'a pas besoin de vous ». Mais il y en a quand même aujourd'hui quelques-uns qui pourraient dire « si vous avez une solution assez sympa pour jouer sur une tablette ou autre, ça peut m'intéresser ». En dehors de perdre un peu de temps, qu'est-ce qu'on risque à le faire ?

Hervé Bohbot (I) : Concernant les clubs non affiliés, comment arriver à ne pas leur faire peur, à être attractif ? Maintenant, on peut leur donner les logiciels, mais ça ne suffit toujours pas parce qu'il y a les 15 € la première année et les 46 € ensuite, alors que chez eux c'est gratuit, on ne peut pas lutter contre ça donc il faut trouver autre chose.

Gérard Varlot (F) : Autre question à propos de l'application de classique que vous allez faire. Le classique, il y a 2 ans, je n'en avais rien à fiche, je me suis inscrit un peu par hasard à la première session de e-classique et puis j'ai trouvé ça intéressant. Ce que je me demande, ce qui m'inquiète c'est que vous allez passer de ISC à l'application de la fédé.

J'ai vite entendu dire que ça serait réservé aux licenciés, mais c'est une blague ? Il faut qu'il y ait la masse des gens si vous voulez que demain la fédé ne soit pas réduite à 200 joueurs. Non, on parle de beaucoup plus que ça, donc il faut attaquer sérieux et il ne faut pas parler des licenciés.

Thierry Hauw : Dans l'immédiat, nous réservons l'application classique aux joueurs de la fédé. Lorsque le produit sera adapté au grand public, on pourra communiquer et leur transmettre. On va prendre un exemple simple, sur l'application de la fédé, il n'y a pas de pseudo, on joue avec son nom, cela va changer énormément de choses.

Mais ne vous inquiétez pas, ce n'est qu'un début, il va falloir qu'on fasse progresser cette application, elle est bien destinée à être connue. Par contre, on n'a pas pour vocation de remplacer Scrabble Go, ce n'est pas du tout la même chose et d'ailleurs Mattel l'a bien compris puisqu'ils nous ont autorisé à faire notre application.

Même si, dans un premier temps, ça va être strictement réservé aux membres de la Fédération, l'objectif c'est tout de même d'attirer à nous les gens pour qu'ils se licencient grâce à l'application classique.

YB : Sur ce point, on a aujourd'hui quelque chose qui est très compliqué avec Mattel : on marche sur des œufs, parce qu'on est en train d'utiliser la marque scrabble avec Duplijeu. Tant qu'on l'appellera Duplijeu, il n'y aura personne qui viendra spontanément parce les gens ne connaissent pas. Avec Classijeu, encore moins, les gens vont se dire c'est de l'opéra ou autre. Il va falloir que l'on trouve une solution mais par contre on ne peut pas appeler ça, « Scrabble quelque chose », et appeler « Fédération Française de Scrabble » ça, c'est beaucoup trop long pour App Store et en plus, ce n'est pas sûr que Mattel soit d'accord. Donc aujourd'hui, on a un accord avec eux pour développer, mais ça fait des années qu'on discute avec eux là-dessus, il faut plusieurs mandats pour arriver à dire à Mattel « Nous ne pouvons pas exister en tant que fédération pour vous rendre un certain nombre de services, si vous ne nous laissez pas les moyens d'exister. Et les moyens d'exister, ce sont des applications qui ne sont absolument pas concurrentielles des vôtres dans la mesure où elles s'adressent à des gens qui pratiquent le Scrabble en compétition ». Je sais bien que ma réponse n'est pas satisfaisante, mais faire une grosse campagne avec des abribus et autres en disant la Fédération Française de Scrabble fait ses applis, ce serait très dangereux parce que on aurait des procès, il faut donc qu'on avance doucement. Après, il y a une marge : on avait dit si on prend 0,07 % des gens qui jouent au scrabble une fois dans l'année en France, on double notre potentiel de licenciés. Même si on arrive à 1 ou 2%, Mattel ne viendra pas nous embêter, surtout tant que nous serons pour eux leurs yeux et leurs oreilles sur le terrain. Quand Colas Decron a commencé à faire des applications qui leur posent problème, ils nous ont demandé si on le connaissait. On a réglé le problème en l'intégrant dans l'équipe des salariés. Mattel n'a pas besoin de nous pour vendre des boîtes de jeux, mais il y a une relation de confiance qui s'est instaurée.

Puis, il y a tout le côté sociétal. Je n'ai pas parlé des clubs de vacances parce que ce n'était pas d'actualité l'année dernière, de même que ce qu'on a fait avec la fédération pour la recherche sur le cerveau, qu'on n'a pas fait sur l'an dernier parce que ce n'était pas faisable. Mais quand vous dites à Mattel que le sport cérébral, c'est important pour pouvoir entretenir sa mémoire, Mattel peut dire « oui, nous avons besoin de la Fédération Française de Scrabble », parce que ce ne sont pas les 4 salariés de Mattel qui vont s'occuper de cet aspect-là de la question. Le développement de ces partenariats nous prend du temps, du temps pour aller voir aujourd'hui la Fédération Française pour la recherche sur le cerveau, d'aller voir par exemple le Directeur Communication de la Caisse des Dépôts qui habite à Aix-les-Bains ...,

pour ces partenaires nous avons un rôle social intéressant. Mattel dit à la Fédération Française de Scrabble « tant que vous ferez ça pour nous on vous laissera faire ». Idem pour le e-Sport, ils se disent qu'il peut y avoir quelqu'un qui crée un jour un scrabble e-sport et que si la Fédération est aux manettes et qu'elle surveille tout cela, eux ça leur convient, et donc ils nous laissent développer nos produits. Il y a 10 ans, les relations avec Mattel étaient hyper conflictuelles. Mais le monde change et il faut qu'on fasse attention, donc pour le moment, pas de possibilité de faire une grosse campagne de masse sur ces applications qui vont sortir.

Hervé Bohbot (I) : Je voudrais rebondir sur le classique. Thierry, concernant Scrabble Go tu t'es trompé d'une unité le téléchargement ce n'est pas un million mais 10 millions, c'est quelque chose qui marche énormément. La question évidemment c'est de les faire venir en club: même quand il y a une séance de classique comme chez nous à Montpellier, des joueurs viennent essayer mais ne restent pas forcément, alors que le club du mardi après-midi ce n'est pas de la grande compétition. Concernant ISC, c'est bien d'en avoir profité pour après dire « voilà il y a l'application de la fédé ». Aller braconner chez ISC pour ramener des gens sur la fédé, pourquoi pas mais je ne sais pas si ça va marcher.

Juste un autre mot pour le classique lui-même : la modification pour les qualifications au championnat du monde repose sur une jambe de bois, ça va aggraver les choses, on va s'en apercevoir l'année prochaine et on en reparlera l'année prochaine. Le blocage, il est au niveau FISF, parce que là ça fait 8 ans qu'il ne s'est rien passé au niveau FISF et le classique est toujours aussi peu considéré. Je suis d'accord avec Thierry, c'est l'avenir, il suffit de regarder les moyennes d'âges entre le classique et le duplicate. Encore aujourd'hui, on a fait une cérémonie d'ouverture alors que le classique est terminé, alors que d'autres épreuves sont terminées. On ne sait pas trop pourquoi la finale du classique a changé de jour, ce n'est pas très sérieux.

Thierry Hauw : Hervé on est là sur une polémique qui concerne essentiellement la FISF. Je voudrais juste te dire une chose : d'après ce que je crois savoir, une personne devrait rentrer dans les membres du bureau de la FISF, une personne référente dans le monde du Scrabble qui a une opinion très favorable en faveur du classique, et je compte beaucoup sur cette personne. Je ne vais pas citer son nom parce qu'il n'y a rien d'officiel, mais je crois savoir que si elle intègre les effectifs de la Fédération, alors on peut être très optimiste, il y aura des choses qui changeront.

Anne Albini (R) : Vous n'en n'avez pas parlé, mais moi j'aimerais quand même un certain respect du bureau directeur vis-à-vis de nos présidents de comités et de clubs, car au mois de juin, nous avons posé la question de la série 7, à laquelle vous avez répondu qu'effectivement cette série 7 allait être poursuivie pour la saison à venir. Donc on va voir les joueurs, on leur dit vous resterez en série 7 mais vous payerez 40 €. Puis on découvre le 9 septembre, un mail qui nous dit finalement on revient deux ans en arrière. Il y a des joueurs qui ne sont pas du tout satisfaits, ils étaient en 5D et ils se retrouvent en série 7 : la raison qui a été évoquée je crois, c'était le fait qu'ils n'ont pas pu faire de Championnat de France Promotion. Je voudrais dire que personne n'a fait de Championnat de France, il y avait une solution toute simple, il suffisait d'avoir le listing des personnes concernées, de les laisser en Série 5 ou en Série 6 s'ils avaient réussi à monter durant la saison, et de leur proposer simplement de pouvoir aller à Vichy au Championnat de France Promotion, c'est à dire de les inviter.

MOP : Là-dessus c'est une décision qui émane de la FISF, personnellement je n'ai pas été consultée par rapport à cette question-là. Louis Eggermont pourrait répondre de façon beaucoup plus précise à ta question. En tout cas, les licenciés qui sont revenus en série 7 gardent les points acquis, ça il n'y a pas de problème, mais sache que je n'ai pas été consultée.

Pascal Bernier (R) : Je pense que c'est bien que la fédé développe le e-Scrabble pour attirer de nouveaux joueurs. Mais moi ce qui me gêne, c'est la notion de classement sur les parties en ligne. Mettez-vous à la place des gens qui débutent, qui ne sont pas forcément à l'aise avec l'informatique, qui en plus peut-être découvrent le duplicate, s'ils se voient tout le temps en fin de liste je ne suis pas sûr qu'ils aient envie de franchir la porte d'un club. Cela vaudrait peut-être le coup d'essayer d'enlever cette notion de classement ou a minima de demander aux personnes qui jouent les parties en ligne s'ils veulent que leurs résultats soient transmis à la Fédération. Nous à Audincourt, on fait une séance Zoom une fois par semaine, mais on ne donne absolument pas les scores qu'on a fait, on ne fait aucun classement. Il serait intéressant que la fédération nous dise quel pourcentage des licenciés font régulièrement de la compétition, et je pense qu'on serait surpris du chiffre.

YB : Ce débat on l'a eu, ça a été plutôt tranché par des gens qui ont dit « ça n'intéressera les personnes que s'il y a un classement ». S'il faut rouvrir ce débat-là qui est très constructif, on le fera, Pascal, parce qu'en effet on n'a pas du tout le sentiment d'avoir la vision idéale là-dessus, c'est vraiment du pragmatisme pour le moment. On change tout le temps parce qu'on cherche la bonne solution, mais on tâtonne, ça peut être une solution qu'il n'y ait pas de classement.

MOP : Juste une chose par rapport à ce que disait Pascal : effectivement les parties peuvent être compliquées pour des gens qui démarrent. La DNSJS a proposé de faire des parties à destination des jeunes, donc des parties avec du vocabulaire plus simple, du vocabulaire que l'on utilise quotidiennement et ces parties-là vont être ouvertes à toutes les personnes qui le souhaitent parce qu'on espère bien que ça puisse toucher des débutants. La DNSJS a souhaité qu'il y ait un classement spécifique pour les jeunes, le classement intégrera donc les catégories d'âge.

Vote du rapport moral

Contre : 0 – Abstentions : 18 – Pour : 57

Le rapport moral et d'activité est adopté à la majorité

II - Rapport financier présenté par **Sylvie Guillemard, trésorière**

Bilan :

SG : J'ai croisé beaucoup de monde depuis le début de la semaine et je suis heureuse de vous retrouver ici, après deux ans sans assemblée générale, dans ces lieux, à cette date habituelle, ce qui sera mieux que la dernière et je suis ravie de vous retrouver tous en présentiel.

Le rapport financier de l'année 2020-2021 sera très particulier -aussi particulier que l'année que nous venons de vivre- avec, comme fait marquant, une grosse baisse de l'activité Scrabble.

Comme d'habitude en AG, je mets à disposition du public deux exemplaires des comptes 6 et 7 du Grand Livre sur l'estrade. J'ai également ouvert le logiciel sur mon ordinateur pour pouvoir répondre plus précisément aux questions qui seraient posées.

Vous avez tous reçu assez tôt cette année, pour répondre à vos demandes, le document habituel Excel en cinq pages que j'ai pu faire après le bilan réalisé avec le cabinet comptable mi-septembre. Il y a eu ensuite, fin septembre, une réunion avec les deux vérificateurs aux comptes qui ont été nommés, une réunion sur le sujet avec la commission des finances début octobre et un CA de présentation des comptes le 9 octobre, pour que vous puissiez prendre connaissance au plus tôt de tous les chiffres et poser vos questions. J'espère donc que ces nouveaux délais vous auront mieux convenu que les précédents.

Résultat comparatif sur les trois dernières saisons

| Résultat comparatif sur les 3 dernières saisons | | | | |
|---|---------|----------|----------|-----------|
| | | Charges | Produits | Résultat |
| Réel | 2020-21 | 788 k€ ↘ | 805 k€ ↘ | + 17 k€ ↗ |
| Prév. | 2020-21 | 884 k€ | 711 k€ | - 173 k€ |
| Réel | 2019-20 | 1 023 k€ | 961 k€ | - 62 k€ |
| Réel | 2018-19 | 1 540 k€ | 1 470 k€ | - 70 k€ |

On voit très nettement, et ça reflète l'activité de notre fédération, que les charges et les produits sont en très nette baisse, non seulement par rapport à l'année précédente qui était une demi-année scrabblesque, mais encore plus par rapport à la dernière année hors covid 2018-2019. Le volume est presque diminué de moitié, aussi bien pour

les charges que pour les produits. Par contre nous avons un résultat positif cette année, excédentaire de 17 K€ alors, si on le compare au budget prévisionnel que je vous avais présenté de - 173 K€, ça pose question.

Je voudrais préciser que l'exercice d'un budget prévisionnel est très risqué, aléatoire mais surtout dans cette année particulière où nous n'avions ni vous, ni nous, aucune certitude sur la reprise des activités, de la fréquentation des clubs, des tournois etc. Le budget prévisionnel avait été établi sur un grand principe de prudence et le résultat réel est finalement positif pour les raisons ci-dessous.

Nous avons pu recevoir les aides gouvernementales, demandées très tôt dans l'année. Les réponses ont été pendant très longtemps négatives, le gouvernement ne voulait pas accorder ces aides, notamment celle du fond de solidarité. Il ne comprenait pas que nous demandions une aide en rapport avec notre activité habituelle alors que celle déclarée fiscalement est très réduite puisque c'est simplement la vente de Scrabblorama. Il a donc fallu beaucoup de temps et beaucoup d'énergie à Séverine pour arriver à faire comprendre la différence entre notre minime secteur fiscal et l'ensemble de nos activités. On a eu la réponse autour du 20 août et donc jusqu'à présent on n'avait pas pu vous tenir au courant de l'évolution positive des comptes de la fédération.

Une autre aide est arrivée mi-septembre, quand nous étions en rendez-vous pour le bilan au cabinet comptable, qui a su exploiter toutes les aides gouvernementales en faveur des associations. Nous avons ainsi pu bénéficier d'une exonération totale de l'URSSAF, ce qui représente un total de 199 000 € d'aide pour l'année 2020 2021.

Les causes du résultat bénéficiaire

Le budget prévisionnel tablait sur une maigre année scrabbleuse et une grosse baisse des licences.

- 173 k€

Les aides gouvernementales sont arrivées, tardivement.

+ 199 k€

- Fonds de solidarité : 117 k€
- Aide au paiement et exonération de l'URSSAF : 82 k€

Synthèse des charges

| Synthèse des charges | | | | | |
|----------------------|--------------------|----------------|----------------|--------------|--------------|
| | | Rappel | | BP 20-21 | Bilan |
| | | 2018-2019 | 2019-2020 | 26/12/2020 | 2020-2021 |
| Charges de structure | Intendance | 180,7 | 167,6 | 156,8 | 181,0 |
| | Personnel | 340,9 | 384,7 | 393,6 | 399,7 |
| Charges associatives | Fonctionnement | 41,0 | 37,2 | 15,7 | 10,2 |
| | Actions | 123,3 | 84,5 | 0,0 | 14,4 |
| Charges activité | Scrabble | 694,6 | 247,7 | 230,0 | 94,8 |
| | Secteur commercial | 159,7 | 100,7 | 88,0 | 87,6 |
| TOTAL CHARGES | | 1 540,2 | 1 022,4 | 884,1 | 787,7 |

Charges de structure :

Les charges du secteur d'intendance ont augmenté de 14 000 €. L'explication se trouve dans la case « charges diverses » du bilan intendance pour un montant de 30 000 €.

Il s'agit du contrôle URSSAF que nous avons provisionné, et qui a porté sur deux années civiles -2018 et 2019- essentiellement au niveau du défraiement des ramasseurs pendant les épreuves fédérales. On en a parlé à plusieurs reprises. Nous avons reçu une lettre d'observation qui nous demande de payer des cotisations à hauteur de 19 500 €. Nous avons donc modifié notre mode de défraiement pour les ramasseurs. Cela est précisé dans l'annexe des tarifs fédéraux que vous avez reçue dans le mailing de rentrée. Tous les défraiements, quel que soit le travail fourni, que ce soit de l'arbitrage, du ramassage, de la tenue de tableau, de l'organisation générale, doivent correspondre à des frais réellement engagés pour cette activité et pas du tout en fonction du « travail » réalisé. Un ramasseur qui tient aussi un tableau ne peut pas être défrayé plus que quelqu'un qui ne fait que du ramassage, sinon ça s'apparente à une rémunération liée au travail fourni et non aux frais occasionnés par cette activité bénévole, autrement dit à du travail dissimulé.

Dans ce poste, il y a aussi un épongement de dette qui courait depuis de plusieurs années à hauteur de 9 000 €.

Pendant le CA d'octobre, il y a eu une question d'Hervé sur l'augmentation du poste « téléphone, poste et Internet » : pour internet, il y a l'abonnement à un serveur SSL qui nous permet de travailler efficacement, qui ne se prend que tous les 2 ans et qui coûte 2 000 €. Au niveau de la poste, un envoi en février ou avril de magazine associé

à une lettre de la présidente à tous les nouveaux licenciés de l'année, représentait une facture de 2 800 €.

Au niveau du personnel, il y a une augmentation de 15 000 €, répartie entre salaire (9 000€) et charges patronales (6 000€). Il s'agit d'heures complémentaires fournies par Colas Decron (en CDI à mi-temps) ainsi que par Estelle Wajntreter (CDI à temps partiel), en fonction des besoins à certaines périodes.

Charges associatives :

Au niveau du fonctionnement, on a très peu de dépenses : 10 000 €, parce qu'il y a eu énormément de réunions en distanciel.

Les actions concernent la DNSJS (cahier jeux et Scrabblorama Jeunes) et les actions de la DNDJ dans lesquelles se trouvent les enregistrements des e-finales. Ceux-ci peuvent servir en communication et sont notre vitrine. Il y a également les animations des réseaux sociaux et les webinaires que nous avons fait avec des moyens techniques.

Charges activités :

Au niveau du Scrabble, les charges sont très faibles en comparaison avec les années précédentes, parce qu'il n'y a pas eu de Championnat de France à part le classique à Vichy, mais ce n'est pas celui qui coûte le plus cher, surtout quand il est intégré dans un festival. Il y a eu très peu de tournois, de simultanés permanents fédéraux et seulement deux festivals fédéraux.

Et pour terminer avec ces charges, on constate aussi une baisse dans le secteur commercial : il y a moins de charges sur les stocks, qu'on arrive à éliminer petit à petit ou à écouler d'une façon ou d'une autre et puis moins de frais en impression et envoi de Scrabblorama.

Synthèse des produits :

| Synthèse des produits | | | | | |
|------------------------------|--------------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| | | Rappel | | BP 20-21 | Bilan |
| | | 2018-2019 | 2019-2020 | 26/12/2020 | 2020-2021 |
| Produits Affiliations | Licences | 401,3 | 413,1 | 300,0 | 331,8 |
| | Clubs | 35,6 | 35,0 | 35,0 | 34,0 |
| Produits Scrabble | Festivals et CdF | 579,2 | 270,9 | 160,0 | 88,8 |
| | e-Scrabble | | | | 34,4 |
| | Simus, TH, autres | 316,6 | 151,9 | 135,0 | 34,2 |
| Produits autres | Secteur commercial | 121,2 | 81,4 | 80,0 | 59,8 |
| | Divers | 15,9 | 8,5 | 1,1 | 221,5 |
| TOTAL PRODUITS | | 1 469,8 | 960,8 | 711,1 | 804,5 |

Produits affiliations :

Au niveau des licences, nous avons estimé à 300 000 € le non-renouvellement, finalement il n'y a « que » 80 000 €. Vous comprenez bien que le “que” me désole parce que c'est beaucoup, ça représente environ 3 000 licenciés perdus l'année dernière. Par rapport à d'autres associations et d'autres activités culturelles, c'est beaucoup moins et je pense que nous le devons au travail réalisé dans les comités, dans les clubs et aux efforts que vous avez pu faire sur le renoncement de la part comité sur le prix de la licence et je tiens à vous en remercier, sinon nous n'aurions jamais eu 331 000€ de rentrée de licence, donc merci à tous.

Au niveau des clubs, on constate une petite baisse, 1 000 €, répartis équitablement entre les clubs civils et les clubs scolaires. Pour les clubs civils, il y a une non-réaffiliation de 11 clubs, soit 500 €.

Produits scrabble :

Seulement deux festivals et pas de CDF donc beaucoup moins de rentrées de redevances, peu de simultanés, TH et autres compétitions. Par contre, une nouvelle ligne, le e-scrabble, nous a rapporté 34 000 €, ce qui est loin d'être négligeable. Comme on l'a dit précédemment, c'est une activité qui peut parfaitement continuer à cohabiter avec la reprise des séances en club, des simultanés, des tournois, des championnats, des festivals, c'est tout à fait compatible.

Produits autres :

Le secteur commercial concerne principalement l'abonnement de Scrabblerama. Il y a eu environ 100 abonnés de moins l'année précédente. Est-ce dû au téléchargement plus facile pour tout le monde ? Est-ce qu'il y en a eu beaucoup plus ? Cependant, nous estimons nécessaire de conserver la version papier de ce journal, pour les personnes qui veulent le garder.

Pour le divers, c'est là que nous avons les aides multiples : le fond de solidarité, l'exonération de l'URSSAF et une aide gouvernementale pour l'embauche d'un apprenti. S'ajoute la neutralisation des kits scolaires : nous envoyons aux clubs ou aux comités qui le demandent, des kits à un tarif variable en fonction du contenu, ce qui fait beaucoup de rentrée d'argent qui ne correspondent plus à une dépense absorbée dans les années précédentes. Ce fonctionnement n'était pas très satisfaisant, puisqu'on n'arrivait pas à voir exactement le montant des rentrées par rapport aux dépenses initiales. On a donc décidé cette année de neutraliser la vente de kits scolaires pour pouvoir repartir sur un autre modèle qui comptabilise bien les charges et les produits.

Le résultat :

| Résultat | | | | |
|----------------|-----------|-----------|------------|-----------|
| | Rappel | | BP 20-21 | Bilan |
| | 2018-2019 | 2019-2020 | 26/12/2020 | 2020-2021 |
| TOTAL CHARGES | 1 540,2 | 1 022,4 | 884,1 | 787,7 |
| TOTAL PRODUITS | 1 469,8 | 960,8 | 711,1 | 804,5 |
| RÉSULTAT | -70,4 | -61,6 | -173,0 | 16,8 |

Activité scrabble encore plus réduite qu'en 2019-20, toujours bénéficiaire : + 63 k€
Salariés et bénévoles toujours actifs, en préparation et réalisation
Aides ponctuelles en 2020-21, non reconduites pour la prochaine saison

On voit l'évolution : - 70 il y a 2 ans, - 61 l'an dernier, pour différentes raisons déjà expliquées longuement et +16,8 pour cette année.

Alors évidemment on a une activité Scrabble en 2020/21 encore plus réduite que l'année précédente, puisque pendant pratiquement toute l'année, nous ne pouvions pas nous réunir ni en club ni à l'extérieur, par contre l'activité reste bénéficiaire à hauteur de 63 000 €.

Je voudrais signaler que pendant cette année très particulière, les salariés -même s'ils sont peu nombreux- et les bénévoles, ont toujours été très actifs. Les bénévoles, ce sont aussi bien les bénévoles du bureau directeur que vous tous parce qu'on s'est tous préparés à la possibilité de reprendre très rapidement notre activité dès que cela serait possible.

C'est pour cela qu'on a envisagé d'organiser le Championnat du Monde à une période et puis finalement on l'a décalé. On avait envisagé et préparé complètement avec les informations aux arbitres, les réservations d'hôtels, une nouvelle épreuve, les Masters Séniors de Nevers, et on a appris un mois avant que ça ne pouvait pas avoir lieu. Ces préparations, mêmes non abouties, demandent en amont beaucoup de travail, car si ça avait pu avoir lieu, on ne peut pas dire « ah ben non, on n'avait pas prévu » ... Vous comprenez bien que ça explique aussi notre choix de maintenir nos salariés en activité.

Je préciserai que les aides ponctuelles que nous avons eues cette année et qui sont d'un montant important, ne seront pas reconduites pour la prochaine saison.

Bilan comptable

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

BILAN AU 31 AOUT 2021

| ACTIF | | 31/08/2021 | 31/08/2020 | PASSIF | | 31/08/2021 | 31/08/2020 |
|---------------------------------|------------|-------------------|-------------------|-----------------------------------|------------|-------------------|-------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | | 92 527,73 | 103 569,71 | FONDS PROPRES | | 558 936,84 | 542 148,20 |
| Logiciels | 70 239,26 | | | Fond associatif | 603 779,83 | | |
| Fonds commercial | 12 195,92 | | | Report à nouveau | -61 631,63 | | |
| Bâtiments | 0,00 | | | Résultat de l'exercice | 16 788,64 | | |
| Agencements, installations | 3 580,43 | | | | | | |
| Mat. de bureau et informatique | 5 567,24 | | | | | | |
| Mobilier | 0,00 | | | | | | |
| Dépôts et cautionnements | 944,88 | | | | | | |
| ACTIF CIRCULANT | | 605 319,31 | 562 251,42 | AUTRES DETTES | | 138 910,20 | 123 672,93 |
| Stocks de marchandises | 16 614,00 | | | Dettes fournisseurs & c. rattach. | 11 148,46 | | |
| Créances usagers | 27 096,52 | | | Dettes fiscales et sociales | 86 877,97 | | |
| Autres créances | 157 038,34 | | | Autres dettes | 7 279,72 | | |
| Valeurs mobilières de placement | 161 390,35 | | | Produits constatés d'avance | 33 604,05 | | |
| Disponibilités | 221 079,53 | | | | | | |
| Charges constatées d'avance | 22 100,57 | | | | | | |
| TOTAL | | 697 847,04 | 665 821,13 | TOTAL | | 697 847,04 | 665 821,13 |

SAS BDO 28,rue de la République 69002 Lyon

Le document ci-dessus émane du cabinet comptable, vous l'avez reçu aussi par mail. Il montre -ce qui me semble important- en haut à droite, le montant des fonds propres de 542 000 € à la fin de l'exercice précédent. Ceux-ci passeraient, si vous affectez le résultat positif de cette année à 559 000€. Ça suppose que vous acceptiez de voter aussi l'affectation du résultat de l'année dernière ce qui n'avait pas été fait à la fin de l'assemblée générale.

Si vous vous demandez quelles sont les disponibilités réelles de la Fédération, -je n'avais pas su y répondre en avril- vous voyez à gauche dans la partie « actif circulant » les valeurs mobilières de placement à hauteur de 161 000 € : ce sont des bons de caisse disponibles très facilement, récupérables si on a besoin d'apport de trésorerie. En dessous, « disponibilités », il s'agit de 221 000 € placés sur un livret OBNL. Ça représente 380 000 € de disponibilité réelle pour la Fédération.

Questions :

Emmanuel Courdioux (L) : C'est vis à vis de l'URSSAF, il y a un débours de 19 000€ qui est annoncé, est-ce qu'il est maintenu où est-ce qu'il est absorbé dans les 82 000€ ?

SG : non ce sont deux choses très différentes, c'est pour ça que j'en ai parlé dans deux lignes différentes : les aides d'exonération sur les charges salariales patronales c'est exceptionnel, alors que le redressement sur le ramassage et les défraiements c'est à part. Il faudra effectivement le payer, on l'a provisionné cette année mais ça n'a rien à voir.

Anne Albini (R) : Merci de nous avoir envoyé les documents suffisamment longtemps à l'avance pour pouvoir les étudier. Comme quelques réponses n'ont pas été identiques à celles du dernier CA du mois d'octobre, je vais me permettre quelques questions.

Ma première question est au niveau de l'assemblée générale de l'année dernière qui a eu lieu en avril, avec zoom. Il y a une somme de 1 900€ qui a été dépensée, ce qui m'interpelle beaucoup puisque en 2018-2019 on était ici et ça a coûté 1 300€ ; l'année d'avant, on était à nouveau ici et c'était 1 000 € sachant qu'il y a un pot. Je me demande donc pourquoi il y a une somme si importante. Lors du dernier CA, il nous avait été répondu que c'était certainement dû aux e-finales. Mais, tu as précisé tout à l'heure que les e-finales apparaissent dans les actions. Je voudrais savoir à quoi a servi cet argent puisque zoom est gratuit, vous l'avez payé mais ça ne coûte pas 1 900 €.

SG : C'était en zoom pour vous mais il y avait des moyens techniques beaucoup plus conséquents sur place puisque nous avons utilisé l'équipe qui est venue faire la retransmission de la e-finale le samedi après-midi pour enchaîner avec l'AG. Nous avons donc réparti le coût de cette intervention extérieure -nécessaire pour avoir une transmission de qualité- entre les e-finales, il y en a eu plusieurs dans l'année, et l'AG. L'AG ne s'est pas déroulée uniquement par zoom, vous aviez aussi la retransmission par télé ce n'est donc pas contradictoire. Je n'ai peut-être pas été assez précise et il faut ajouter les frais de déplacement de ceux qui étaient à Avignon, il y avait Yves, Maxime, Marie-Odile et Marie-Claude.

Anne Albini (R) : Deuxième question, tu as parlé d'un épongement de dette de 9 000 € : ce qui m'interpelle c'est que pendant un certain nombre d'années ça veut dire que cette ligue ou ce comité, je ne sais pas, n'a pas payé de redevance. Comment est-ce que c'est possible, comment est-ce qu'on peut accepter au niveau de la Fédération qu'on ne perçoive pas les redevances ?

SG : Ce n'est pas très acceptable je te le concède, j'ai retrouvé en faisant du ménage un mail de cette ligue qui datait de 2015 où il y avait déjà des problèmes de versement de redevances et des licences. Il nous avait été proposé, à l'époque, un échéancier pour rembourser petit à petit sur plusieurs années. Logiquement, puisque tous les gens qui ont joué chez eux ont été licenciés, ont participé à des tournois, ont payé leurs tournois, la Ligue devait envoyer le montant de redevances à la fédé. On ne va pas non plus leur mettre le couteau sous la gorge, nous n'avons pas de moyen policier. Que voulez-vous dire de plus que « d'accord, ok, très bien, on vous laisse le temps de vous reprendre, de retrouver un autre fonctionnement, peut-être d'augmenter certains coûts d'inscription qui étaient très bas ». On leur laisse le temps, alors je suis bien d'accord avec toi, 2015 ça fait beaucoup de temps. Mais les dettes se sont accumulées, alors est-ce que pour autant nous devons interdire à ces personnes de jouer au scrabble parce qu'il y a un problème de financement dans leur ligue ? Je suis bien d'accord que nous pouvons fonctionner parce que l'ensemble des comités respecte les règles et nous vous en remercions grandement (si vous pouviez continuer...) mais que faire ? On ne va pas les bloquer complètement, c'est très difficile à gérer, nous ne sommes pas instance de police ou de justice, on essaie de discuter, on essaie de faire des arrangements à l'amiable, de leur permettre de leur côté de remonter. Cette année on a dit, « ils n'y arriveront pas », alors on efface cette dette et à partir de maintenant on fonctionnera autrement : on va réclamer le paiement des factures mensuellement, éventuellement en menaçant si ce n'est pas payé de ne pas homologuer les prochains tournois. Est-ce qu'on avait les moyens aussi bien humains que légaux de procéder autrement ? Ça me semble difficile.

Anne Albini (R) : Autre question par rapport à la rigueur : je ne connais pas tout à fait la législation que j'ai du mal à trouver -mais je sais qu'elle existe quelque part- sur les publicités de Scrabblorama, qui paye les publicités : les clubs, les comités ?

SG : C'est ça

Anne Albini (R) : Alors du coup, je parle de rigueur, ça tombe bien : je suis présidente d'un club qui a mis une publicité cette saison et je n'ai jamais reçu de facture, et je ne suis pas la seule. On voit sur le tableau que la ligne est à zéro alors qu'il y a eu six publicités faites dans divers Scrabblorama. C'est dommage de ne pas réclamer l'argent qu'on doit. Pour les payer, il nous faut des factures, alors si la fédé peut nous les envoyer, ce serait bien.

SG : Le logiciel de facturation c'est Estelle qui l'a toujours, puisqu'elle l'a hérité de Promolettres. Elle n'a peut-être pas surveillé attentivement, j'ajouterai que dans les publicités que nous avons vu passer dans Scrabblorama il y en a eu un certain nombre pour des événements qui n'ont pas pu avoir lieu et nous avons décidé pour cela de ne pas leur demander de payer.

Anne Albini (R) : Mais le mien a eu lieu.

SG : Le tien a eu lieu donc nous t'enverrons une facture. Merci pour ton honnêteté.

Anne Albini (R) : Dernière question sur les kits scolaires, parce que pour moi ce n'est pas un problème de ligne de comptabilité, c'est plus un problème de gestion. Pourquoi est-ce que ça doit paraître à gauche et à droite ? Je ne comprends pas très bien, parce que le matériel a été forcément acheté à un moment donné, il y a quelques années. Il doit y avoir normalement à la fédé un tableau de suivi de ce matériel et il suffit simplement de noter quand ça sort.

SG : Alors le tableau de suivi existe : c'est Nathalie, responsable salariée au niveau de l'équipe scolaire, qui le tient très sérieusement depuis des années. Il y a eu des factures d'achat, oui mais elles ont parfois été absorbées complètement sans tenir compte du reliquat. Il y a quelques années, on avait par exemple un achat de 150 boîtes de 4 jeux avec le tableau de suivi de Nathalie il en a été vendu 20 aux clubs, on met en dépense la différence et on garde les 130 en charge constatée d'avance. Ce système a été abandonné à un moment, je n'ai pas d'explication, et donc maintenant c'est compliqué puisqu'on n'a que les rentrées des clubs qui achètent. Je voudrais dire aussi au niveau des tableaux, qui sont des dépenses importantes, qu'on a eu des dons de tableaux par la société Cléron donc à un moment c'est compliqué. Nous ne valorisons pas les stocks, n'étant pas une société commerciale, il est difficile de faire apparaître tout ça. Mais comme je te l'ai dit, cette neutralisation va permettre de répartir sur un système différent dans les années à venir.

Emmanuel Courdioux (L) : Pourquoi ne pas avoir attendu l'année prochaine puisque le résultat de cette année est positif c'est une neutralisation d'antériorité.

SG : Mais non c'est sur cette année bien sûr.

SG : Je voudrais peut-être demander à Wilfrid de prendre la parole.

Wilfrid Gauthier (J) : Avec Florian Detraz, nous avons été sollicités pour apporter un peu de notre expérience au niveau de la fédé : je travaille dans un cabinet comptable depuis 20 ans, on nous a demandé si on pouvait donner un avis sur les comptes, un regard différent de celui du cabinet d'expertise comptable. C'est donc ce qu'on a fait cette année. Malheureusement il n'y a pas grand-chose à vérifier puisque l'activité a été très très réduite. On va donc essayer, cette année, d'apporter un peu de notre expérience notamment avec Séverine pour améliorer certaines choses au niveau de la comptabilité, pour la rendre un peu plus facile. C'est un peu fastidieux la comptabilité, on va donc apporter notre aide pour les années à venir et donc pour ce bilan financier, on a vérifié et approuvé les comptes.

SG : Merci à Wilfrid et Florian pour le travail sur ce bilan et on peut compter sur eux pour apporter la rigueur due à leur profession. Il a été très modeste, ils ont fait quelques remarques qui nous ont permis d'améliorer notre fonctionnement ainsi que la présentation des comptes dans les bonnes lignes, en fonction de la rigueur comptable. Merci à vous deux.

Vote du rapport financier

Contre : 0 – Abstentions : 2 – Pour : 81

Le rapport financier est adopté à la majorité

SG : Vous venez d'approuver le rapport financier et je vous en remercie, maintenant je passe à la question suivante :

Acceptez-vous d'affecter le résultat de l'année 2020-2021, avec le chiffre précis de 16788,64 €, au fond associatif ?

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Pour : 83

L'affectation est acceptée à l'unanimité

SG : Maintenant, deuxième vote qui concerne l'affectation de l'année dernière, qui n'a pas été acceptée en avril. Je pense que toutes les questions qui ont été posées pendant cette AG et qui ont pu donner lieu à ce vote négatif, ont reçu leur réponse sur place ou a posteriori. Je repropose donc cette année cette affectation, en espérant qu'elle soit acceptée.

Acceptez-vous d'affecter le résultat de l'année 2019-2020, avec le chiffre précis de -61 631,63 €, au fond associatif ?

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Pour : 83

L'affectation est acceptée à l'unanimité

Budget prévisionnel :

SG : Merci beaucoup. J'ai une autre diapositive à vous présenter qui est le budget prévisionnel.

Budget prévisionnel 2021-22

| | | Rappel | | BP 20-21 | Bilan | BP 21-22 |
|-----------------------|--------------------|----------------|----------------|---------------|--------------|----------------|
| | | 2018-2019 | 2019-2020 | 26/12/2020 | 2020-2021 | 10/10/2021 |
| Charges de structure | Intendance | 180,7 | 167,6 | 156,8 | 181,4 | 154,8 |
| | Personnel | 340,9 | 384,7 | 393,6 | 399,8 | 372,5 |
| Charges associatives | Fonctionnement | 41,0 | 37,2 | 15,7 | 10,1 | 23,9 |
| | Actions | 123,3 | 84,5 | 0,0 | 14,4 | 109,4 |
| Charges activité | Scrabble | 694,6 | 247,7 | 230,0 | 93,9 | 325,0 |
| | Secteur commercial | 159,7 | 100,7 | 88,0 | 87,8 | 81,9 |
| TOTAL CHARGES | | 1 540,2 | 1 022,4 | 884,1 | 787,4 | 1 067,5 |
| Produits Affiliations | Licences | 401,3 | 413,1 | 300,0 | 331,8 | 360,0 |
| | Clubs | 35,6 | 35,0 | 35,0 | 34,0 | 32,0 |
| Produits Scrabble | Festivals et CdF | 579,2 | 270,9 | 160,0 | 88,8 | 382,0 |
| | e-Scrabble | | | | 34,4 | 30,0 |
| Produits autres | Simus, TH, autres | 316,6 | 151,9 | 135,0 | 34,2 | 206,0 |
| | Secteur commercial | 121,2 | 81,4 | 80,0 | 59,8 | 56,5 |
| | Divers | 15,9 | 8,5 | 1,1 | 221,5 | 1,0 |
| TOTAL PRODUITS | | 1 469,8 | 960,8 | 711,1 | 804,5 | 1 067,5 |
| RÉSULTAT | | -70,4 | -61,6 | -173,0 | 17,1 | 0,0 |

Vous avez reçu ce tableau avec les documents de convocation, il fait suite à des travaux de la commission des finances, nous en avons parlé à plusieurs reprises, depuis mai jusqu'en octobre.

La commission des finances remplit très bien son rôle et je profite de cette assemblée pour remercier son président Rémy Bœuf et tous ses membres qui sont vraiment source de propositions et de réflexion. Nous avons travaillé sur des propositions présentées par Marie-Odile et moi-même et dans une de ces propositions, nous avons chiffré une baisse de la licence de 5 € pour la fédé. En fonction des années que nous venions de vivre, nous avons pensé faire un geste pour les licenciés en leur proposant une licence à 35 € avec 25 € pour la Fédération en laissant aux comités la part habituelle de 10 €, qu'ils sont libres d'utiliser à leur convenance. La réponse de la Commission a été négative, la fédé n'en n'a pas les moyens, en fonction de ses charges fixes et des perspectives à mettre en place. Nous n'avons donc pas gardé cette hypothèse. Le tarif de la licence a été discuté au CA de juin et il y a eu un vote sur le maintien des tarifs pratiqués les dernières années, à savoir 20€ pour la licence découverte, 30€ pour la licence en ligne et 40€ pour les autres, hors tarifs jeunes.

Je vous présente cette fois, un budget équilibré puisqu'on table sur la reprise des épreuves, au niveau local (clubs) et de la compétition, et je pense que ce festival d'Aix associé aux Championnats du Monde en est un bon exemple. Si on table sur la reprise de l'activité, on va percevoir plus de redevances et la balance de l'activité Scrabble sera beaucoup plus positive que celle des années précédentes.

Les points marquants de ce budget prévisionnel :

Charges de personnel : on voit une légère diminution parce qu'il n'y a pas, pour cette année, de personne attachée à la communication, que ce soit un apprenti ou un salarié.

Fonctionnement : j'ai augmenté le montant de cette ligne, puisque nous espérons pouvoir maintenir et retrouver un CA en présentiel car ce sont des moments de rencontre sympathiques et conviviaux que nous aimerions bien maintenir si les finances le permettent.

Actions : là aussi on espère pouvoir reprendre avec 35 000 € pour les directions.

Communication : on espère pouvoir continuer le travail sur le projet d'émission de télé ainsi que d'autres actions qu'on a budgétées pour 30 000 €.

Subventions : si nous pouvons jouer de nouveau les Championnats de France et du Monde, ça implique des subventions fédérales globales d'un montant de 45 000 €. Nous avons également budgété 10 000€ pour un retour de la dotation aux comités, parce qu'au cours des deux années précédentes, nous sommes bien conscients des efforts que certains d'entre vous ont fait. Cette année, vous allez retrouver les dépenses habituelles avec la reprise des compétitions, les frais de location de salle, de papeterie, de subvention aux joueurs qualifiés etc.

Le calcul de répartition sera différent de celui fait habituellement parce qu'on ne va pas se baser sur l'augmentation du nombre de licenciés mais on le fera en fonction du nombre total de licenciés de chaque comité ou ligue.

Scrabble : on mise sur la reprise de l'activité, ce qui fait un gros montant à la fois en charges et en produits.

Secteur commercial : pas de changement par rapport l'année précédente.

Licences : nous avons tablé sur une augmentation sachant que nous avons perdu 3000 licenciés et que nous avons comme objectif d'arriver à en (re)conquérir un certain nombre. Je ne suis pas revenue au montant précédent mais c'est notre objectif à tous. Comment les reconquérir, par quels moyens, par quelles actions, par quels objets à distribuer etc. ?

Clubs : j'ai tablé sur une légère diminution car trouver des bénévoles pour s'occuper et faire vivre les clubs et les comités est de plus en plus difficile. Il est à craindre que

certains clubs s'arrêtent. Nous avons donc besoin de votre aide et de vos suggestions pour susciter l'envie de prendre en charge la responsabilité d'un club voire d'un comité.

Redevances de Scrabble : comme voté au CA de juin, j'ai inclus dans les 206 000 € pour les simultanés, TH et autres, l'estimation due à l'augmentation de la redevance passée de 3 à 4 € tout en tablant sur une baisse de fréquentation des épreuves, sachant que pour les grands déplacements ou les grandes épreuves, certains de nos licenciés se montreront plus réticents, plus frileux...

Questions

Daniel Fort (P) : Je voulais revenir sur le prix de la licence fédérale. Je me souviens effectivement qu'il y a eu des discussions assez serrées sur la question de le baisser ou pas, afin de faire un geste par rapport à une année compliquée pour la fédé et aussi pour les joueurs. Je voulais juste rappeler que le contexte de l'époque était une prévision d'un déficit de 200 000 €. C'est ce qui a conduit le CA à accepter le fait que l'on ne baisse pas le prix de la licence et d'autre part à augmenter les redevances sur les tournois. Tout à l'heure on parlait des clubs, on parlait de l'importance de ces clubs, en fait qui est-ce qui a épongé d'une certaine manière les effets de la pandémie ? Ce sont les clubs, ce sont les comités en renonçant à leur part ou en réduisant leur cotisation.

Je trouve personnellement qu'il aurait été intéressant, il aurait été bien, que la fédé fasse un geste aussi. Ces aides ont été demandées, vous ne pouviez pas considérer qu'elles étaient acquises, mais peut-être que cette position aurait pu être revue à la rentrée.

SG : Si nous l'avions fait cela nous aurait été grandement reproché, à juste titre, parce que ces tarifs ont été votés en CA, je nous vois mal dire autre chose à la rentrée. Ce n'est pas à nous de décider, cela a été décidé collectivement, on ne peut pas aller contre. Même si je comprends bien tout ce que tu dis.

Daniel Fort (P) : J'ai entendu des remarques de Michel Pucheault sur le fait qu'il avait perdu des licenciés dans son club parce que justement la Fédération n'avait pas fait d'effort sur le coût de la licence, c'est un exemple parmi d'autres. Ce que je veux dire c'est que justement dans les clubs il y a partout des gens qui n'ont pas repris leur licence et ne la reprendront pas, au moins cette année, parce qu'ils considèrent qu'ils sont des vaches à lait, parce qu'ils considèrent qu'ils n'en ont pas eu pour leur argent... c'est un constat.

SG : On a bien entendu ce que disait Michel. Quand tu parles d'aide et de gestes, ce que je viens de dire à propos de la subvention de la dotation comité c'est un premier geste, si vous voulez qu'on fasse plus au niveau des clubs, faites-nous des propositions.

Élisabeth Errera (Y) : Pour la redevance des vermeils dernièrement, le prix est resté à 10 €. Avant votre augmentation, votre redevance était à 4€, et il restait 6 € pour le club qui organisait. Mais maintenant, on n'a plus la part pour le comité, on est coincé là.

SG : Nous avons fixé une redevance fédérale et nous avons augmenté d'un euro en gros certaines redevances. Nous avons aussi augmenté le plafond possible d'inscription

parce qu'à l'intérieur de chaque comité -chacun est libre de ses tarifs-, il y a aussi une part comité qui est prise en redevance et donc pour que le comité et le club gardent le même bénéfice sur les épreuves. Si vous augmentez d'un euro votre tarif d'inscription, personne ne perd rien. C'était suite au travail de Jean-Marc, il avait estimé que pour quelqu'un qui fait de très nombreuses compétitions, en gros ça allait lui coûter 20 € de plus dans l'année. C'est à vous, au niveau de chaque comité, de décider quelle part on peut demander : 11€ au lieu de 10 (ou 12€), comme ça le comité prend 50 centimes de plus et le club a 50 centimes de plus.

Élisabeth Errera (Y) : Cela n'a pas été fait

SG : On n'a pas, nous, à donner des consignes à ce niveau-là puisque ce sont les tarifs des comités qui sont votés dans les comités.

Laurent Devigne (U) : Merci pour cette présentation du budget prévisionnel très claire. J'ai 2 questions : on voit que le budget prévisionnel 2021-2022 grosso modo sur les totaux est identique à celui de 2019-2020 avec 40 000 € de charges en plus et 100 000 € de produits en plus pour éviter le déficit de 60 000 €.

La première question c'est, au cas où ça ne suffirait pas par rapport à la saison en cours, où trouver 200 000 €, partant du principe qu'en effet l'état ne va pas reconduire les mesures prises ? Qu'est-ce que vous avez comme marge ? À un moment donné, en CA, dans les actions d'économie, il avait été évoqué de déménager le siège de la fédé, qu'en est-il s'il vous plaît ?

MOP : Concernant la vente du siège de la Fédération, c'est toujours en cours, on a des visites régulières depuis la mi-septembre, il y en aura encore une mardi, mais pour l'instant, beaucoup de gens seraient intéressés mais ne donnent pas suite dans l'immédiat. Je pense que pour acheter un immeuble de cette importance, on doit réfléchir, voir d'autres produits avant de se décider. En résumé, pour l'instant, des visites régulières, ce qui veut dire que ça intéresse quand même pas mal de personnes et je pense que d'ici peu il y aura une proposition qui nous sera faite.

Jean-Marc Delcourt (S) : Je suis membre de la commission financière. S'il y a eu cette étude de faite sur les augmentations de redevance, ça n'avait absolument rien à voir avec le covid. Pourquoi ? Parce que -je l'ai signalé tout à l'heure-, regardez en 2018-2019, les charges de personnel, (quand j'interviens là-dessus, je précise bien que je ne dis pas qu'il y a trop de monde et qu'ils sont trop payés, ça n'a rien à voir avec ça puisque les embauches sont toutes décidées en CA), c'est un constat c'est-à-dire qu'il y a une augmentation par rapport à des activités sachant qu'il n'y a plus personne sur la communication. Ça pose un problème, donc le constat que j'avais fait c'était qu'à une époque les licences couvraient les frais de personnel et d'autres pôles d'activités. Maintenant on est arrivé en dessous de 12 000 licenciés et cela ne couvre plus les frais de personnel, voilà, c'était le but. En précisant une chose : je l'avais demandé à Séverine, depuis le passage à l'euro cela n'avait pas bougé, et avant le passage à l'euro ce qui était 3 € valait 20 francs donc c'était exactement la même chose c'est à dire qu'on n'arrive même plus à dater la dernière augmentation.

C'est une étude qui permettait de voir un peu plus loin et je vous dis bien, hors Covid, du fait que nos licences n'avaient plus le même poids en 2022 qu'en 2018/19, il fallait

donc voir s'il y avait d'autres postes qui pouvaient être changés et c'est pour ça que cela a été fait. Maintenant sur l'augmentation, je pense que beaucoup de comités ont fait ça, ils se sont débrouillés et heureusement qu'il y a une indépendance à ce niveau-là. Je voulais rappeler au CA que dans la discussion il a été clairement dit, je suis entièrement convaincu de cela, que la licence ce n'est pas forcément une question d'argent. On aura toujours, mais on les avait déjà avant, des gens, c'est d'ailleurs le gros problème pour convaincre des clubs non affiliés, qui se demandent pourquoi on paye pour une licence alors qu'on ne fait pas de compétition. Alors il y a des réponses pour ce genre de chose, il faut les utiliser. Maintenant c'est vrai que le discours qu'on avait avant la bonne nouvelle, on va dire parce que c'est quand même un peu inespéré et qu'on a eu assez tard mais ça ce n'est pas la faute du bureau, ces 190 000€, il faut les voir comme une aubaine et ça permettra au moins de ne pas aller piocher dans les réserves pour essayer d'équilibrer les comptes. Le souci que l'on a quand même, c'est que dans les années où on était en pleine activité, on était en déficit. Cette question il faut se la poser, pourquoi on était en déficit ? Le budget qui a été fait est un budget très prudent, on ne risque pas grand-chose. Pourquoi ? Parce que les frais fixes, surtout les charges de structures et les frais de personnel, ce n'est pas dû à la fréquentation des tournois. La fréquentation des tournois, à mon avis, est très prudente donc si on augmente on ne peut qu'aller vers un peu plus et si cet argent peut servir à d'autres choses, tant mieux. Croire que la baisse des licences est uniquement due au fait que la fédé n'a pas fait de geste, ce n'est pas forcément voir les problèmes là où ils sont. La différence entre un comité et la Fédération c'est qu'il y a des employés, un comité n'a pas les mêmes charges.

Hervé Bohbot (I) : Question qui concerne indirectement en fait les finances de la Fédération parce que c'est pour parler de rentrée ou de non rentrée pour la Fédération. C'est une question à propos du comité voisin du mien, le Comité Pays d'Oc dont les tournois sont organisés par une association qui s'appelle "Jeu tourisme et gastronomie" qui n'est pas un club, qui n'est pas un comité et dont les joueurs qui participent au Tournoi sont membres et donc payent une cotisation. Est-ce qu'une association, qui n'est pas un club ou un comité, a le droit d'organiser des tournois et comment sont faites les redevances ? Je dis ça parce qu'il commence franchement à me... Je viens de voir les prospectus, on organise 3 tournois dans l'année et il nous met un tournoi en même temps que le nôtre systématiquement, donc ça commence à bien faire. Si en plus il ne respecte pas les règles et que c'est une association qui n'est même pas un club, un comité qui encaisse et qui organise, qui a ses propres licences, ses propres règles, à un moment est-ce que vous allez dire stop aux agissements de notre voisin ? J'espère qu'il y a des gens de ce comité qui sont là parce que je tiens à le dire devant tout le monde, vous pouvez regarder les prospectus qui ont été mis à côté du stand d'accueil : c'est une association qui prend les inscriptions de ces tournois. Qu'est-ce que ça ? Que comptez-vous faire ? Est-ce que moi aussi je peux faire une association où c'est moi qui serai président et je fais un gros mélange des genres entre mon comité régional et mon association : est-ce que c'est normal tout ça, de faire du commerce, parce que nous, on récupère des joueurs qui sont des réfugiés scrabblesques ?

MOP : Je réponds simplement à la question financière que tu as posée : qui paye les redevances à la Fédération ? Je viens de demander à Séverine, elle dit que c'est bien le Comité B qui paye les redevances.

Anne Albini (R) : Une petite question, je pense que Séverine pourra me répondre : est-ce qu'il est possible pour un joueur de changer sa date de naissance officiellement ? Donc, du coup, de changer de catégorie, si jamais il y a des titres ou des récompenses dans les tournois.

Séverine Gruchot : Alors officiellement pour les jeunes, je vais dire non, après par coquetterie pour les aînés oui, il y en a qui ne veulent pas apparaître dans certaines catégories pour qu'on ne sache leur âge.

Anne Albini : Alors là, c'est ce que j'appelle la rigueur. Vous m'excuserez, la coquetterie, je pense sincèrement que si quelqu'un veut faire ça, à ce moment-là, on ne lui met pas de catégorie, donc il joue mais il n'interviendra jamais dans une catégorie qui ne sera pas la sienne.

Séverine Gruchot : Je suis tout à fait d'accord, il faut changer le règlement par rapport à ça.

Anne Albini (R) : Est-ce que c'est possible parce que Sylvie paraît être surprise ?

SG : Pour moi, le règlement c'est telle année, telle catégorie.

Anne Albini (R) : Je suis concernée par une personne pour qui ça s'est produit, c'est donc pour ça que je suis très interpellée.

SG : Coquetterie féminine ou non, une fois que l'on passe vermeil on est vermeil. Pour moi, ce n'est pas acceptable de modifier sa date de naissance.

Anne Albini (R) : exactement, je suis d'accord. On vient d'entendre oui autour de nous donc c'est que ça se fait. C'est au niveau de la rigueur, je crois qu'il faut qu'on stoppe ce genre d'agissements si on veut que notre fédération soit sérieuse, qu'elle soit prise au sérieux, je pense qu'à un moment donné il y a des choses qui doivent s'arrêter.

Je voulais juste ouvrir une possibilité : on a une assurance au niveau des clubs qui a été prise au niveau de la fédé, il y a certainement de nombreuses années, sur des critères qui sont bien différents actuellement. Dans tous nos clubs, nos comités, nous avons des vidéoprojecteurs, nous avons des ordinateurs, vous-mêmes aussi au niveau de la fédé. Cette assurance demande à l'heure actuelle, si on veut les assurer, une grosse augmentation. Est-ce que dans un avenir plus ou moins proche, c'est à dire sur cette saison, est-ce qu'il y aurait possibilité de prospecter au niveau de cette assurance ou d'une autre, d'essayer de négocier des tarifs où effectivement ça pourrait être inclus, parce ça fait partie des outils de notre association et c'est indispensable. Ce n'est pas du plus, et à l'époque où ça a été pris, on travaillait avec une feuille et un stylo.

SG : Je m'en souviens aussi. Il me semblerait logique de travailler sur ce sujet.

Claude Boucard (R) : Depuis un certain nombre d'années, on nous promet Dupligest pour remplacer Sigles. D'année en année, on me dit « Claude, je voudrais bien que l'on

me forme », alors je dis « attendez, ça va changer ». Ça fait plusieurs années qu'on répond la même chose et la semaine prochaine on fait un stage parce que si on veut que nos clubs organisent des compétitions, il faut qu'ils aient les moyens de le faire. C'est un truc de base ça, c'est pour les clubs, moi je pense que c'est quand même une priorité et c'est toujours en dernier, ça va toujours arriver en dernier.

Séverine Gruchot : Oui, tout à fait, mais il est encore en cours de développement comme Duplitop8.

Anne Albini (R) : Avec une base qui sera à jour Séverine ? Parce que du coup, avec Assoconnect dans ma base de clubs, j'ai des noms qui apparaissent, -j'ai créé mon club donc je sais qui a été licencié-, des gens que je ne connais pas du tout du tout. Je n'ai jamais vu ces noms dans mes listings, ils n'ont jamais payé de cotisation, jamais payé de licence, ça m'interpelle. Et comme on l'a souvent dit, on s'aperçoit que dans la gestion de notre fédération, les bases de données sont différentes. Je crois, et je pense que tu ne vas pas me contredire, en fonction du travail de chacun, de chaque employé, vous n'utilisez pas les mêmes bases de données a priori, vu les problèmes que l'on constate et c'est fort dommage.

Séverine Gruchot : Je suis la seule à gérer la base de données principale donc j'utilise la même base de données, je ne comprends pas trop la question à part le classement éventuellement.

Claude Boucard (R) : Par exemple, quand un président de club imprime sa feuille de renouvellement, dans notre comité, les licenciés 2021 et on passe à 2019 il n'y a pas de 2020.

Séverine Gruchot : C'est dû à l'année Covid, j'ai demandé à Patrice de remettre les anciens licenciés pour tous les gens 2020 qui ne s'étaient pas licenciés. Je ne sais pas pourquoi il a mis 2019, il faut donc que je lui redemande de changer l'année de cette base.

Perspectives :

MOP : Il est très tard et, comme chaque année, on vous propose un cocktail après cette réunion, alors je vais aller très vite sur les perspectives de l'année prochaine d'autant plus que certaines ont été évoquées en cours d'AG, que ce soit au niveau de la DNSJS et DNSC, on a été amené à déborder un petit peu :

- ✓ Assoconnect : on l'a mis au service de trois comités qui ont accepté d'être en test. On fera un bilan pour savoir si effectivement c'est intéressant pour l'ensemble de nos clubs
- ✓ Module d'inscription des tournois : il est de nouveau utilisé
- ✓ ClassiJeu : vous avez bien compris, on va continuer à développer cette application
- ✓ DupliJeu : on va également continuer à le développer pour que les parties en ligne puissent se faire sur tous les supports.

On opérera un relooking de ces applications quand elles seront à peu près terminées, afin d'avoir quelque chose d'attractif pour essayer de conquérir de nouveaux licenciés, notamment des jeunes.

Je voulais surtout vous parler d'un travail qui a été effectué par Isabelle Kervella. Certains d'entre vous l'ont peut-être eue au téléphone parce qu'elle a souhaité, dans le cadre de ses études, -elle travaille dans une entreprise qui s'appelle Thalès- faire une formation complémentaire à l'école des Gobelins à Paris. Dans le cadre de cette formation, elle a choisi de faire un travail pour donner plus de visibilité à la Fédération Française de Scrabble. C'est quelque chose que l'on souhaitait, sans savoir comment procéder : ce travail nous intéressait donc particulièrement. Elle a interviewé quelques personnes de toutes les catégories d'âge, elle a fait un travail très important qui fait ressortir des manquements, dont des choses simples à faire, qui ne demandent pas forcément beaucoup d'argent. Dès que les Championnats du Monde seront terminés, à partir de novembre, nous allons reprendre tout ce travail et cela répondra, je pense, à quelques questions qui ont été posées ce soir.

Il me reste à vous remercier pour votre présence à cette réunion. Merci pour votre patience, merci pour toutes les questions posées, j'espère qu'on a apporté toutes les réponses voulues et maintenant je vous invite à vous rendre dans le hall pour le traditionnel pot de l'amitié.

Merci à vous et je vous souhaite une bonne fin de séjour à Aix une bonne fin de championnat.

FIN